

OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI

2023

Avril 2024

Introduction	3
1. Vue d'ensemble de l'emploi à Monaco	4
1.1. Près de 74 000 emplois recensés en Principauté en 2023.....	4
1.2. L'emploi a augmenté de 24 % à Monaco en dix ans.....	5
1.3. Plus de 90 % de l'emploi salarié relève du secteur privé	6
2. Salariés du secteur privé	7
2.1. Le secteur privé compte 58 326 salariés à la fin de l'année 2023.....	7
2.2. Moins de quatre salariés sur dix du secteur privé sont des femmes.....	8
2.3. Le nombre d'heures travaillées franchit la barre des 100 millions en 2023.....	10
2.4. Une population salariée vieillissante.....	11
2.5. Plus d'un quart des salariés du privé résident à Nice, soit près de 4 000 de plus qu'en 2017	12
2.6. Les salariés du privé de nationalité monégasques désormais cinquièmes du classement	14
2.7. Un nombre stable d'un millier de Monégasques dans le secteur privé depuis dix ans	15
2.8. L'activité d'intérim compte environ 6 900 salariés, dont 6 000 hommes à fin 2023.....	16
2.9. Le personnel employé par les ménages, essentiellement féminin, rassemble près de 2 700 salariés	18
2.10. Environ 5 600 télétravailleurs à fin 2023 dans le secteur privé	19
3. Salariés de la Fonction publique	21
3.1. Fin 2023, 5 153 personnes travaillent dans la Fonction publique	21
3.2. L'effectif de la Fonction publique se féminise et augmente de 18,5 % en dix ans	23
3.3. L'âge moyen des effectifs reste stable.....	24
3.4. La part des Monégasques dans la Fonction publique en léger recul depuis dix ans.....	25
3.5. De plus en plus de pendulaires travaillent dans la Fonction publique	25
4. Employeurs	28
4.1. Le nombre d'employeurs du secteur privé, stable, s'élève à 6 357 en 2023.....	28
4.2. Près de 800 employeurs supplémentaires en dix ans.....	30
5. Travailleurs indépendants	31
5.1. Près de 6 000 travailleurs indépendants à la fin de l'année 2023	31
5.2. Près de 2 150 activités indépendantes supplémentaires en dix ans	32
5.3. Des indépendants majoritairement masculins et quinquagénaires	33
5.4. Près de 800 travailleurs indépendants Monégasques en 2023	33
Repères methodologiques	34
Sources.....	34
Définitions.....	34

Introduction

Les performances du marché de l'emploi contribuent à l'attractivité de la Principauté de Monaco.

Le marché du travail monégasque présente de nombreuses spécificités qui sont le reflet des particularités du territoire de la Principauté, notamment vis-à-vis de ses voisins français et italien. Le nombre d'actifs est, par exemple, près de deux fois supérieur à celui des résidents. Aussi, la main d'œuvre salariée, qui travaille dans le secteur privé à plus de 90 % et le plus souvent dans des petites structures, réside majoritairement en dehors de Monaco. Les travailleurs de nationalité monégasque sont minoritaires. Certaines activités sont quasiment absentes de l'économie. De plus, des catégories de salariés comme les intérimaires ou les personnels employés par les ménages sont en proportion non négligeable.

Ainsi, certains indicateurs traditionnels de l'analyse du marché du travail (taux d'emploi, taux de chômage...) ne peuvent être calculés en Principauté.

Cet Observatoire de l'Emploi a pour ambition d'analyser le marché de l'emploi à Monaco (salarié et non-salarié, public et privé) et d'en dresser un bilan sur dix ans.

L'IMSEE s'est principalement appuyé sur les informations fournies par les Caisses Sociales de Monaco pour l'emploi du secteur privé et celles de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique pour le secteur public.

1. Vue d'ensemble de l'emploi à Monaco

L'étude du marché de l'emploi monégasque s'appuie sur différents indicateurs. Dans le secteur privé, le nombre d'emplois et le nombre de salariés sont deux unités distinctes utilisées pour l'analyse du salariat. En effet, une personne travaillant dans le secteur privé peut occuper plusieurs emplois. Ceci est particulièrement vrai dans certaines catégories de population, et notamment celle du personnel employé par les ménages.

Dans la Fonction publique, il est considéré qu'un emploi correspond à un salarié. Dans cette partie, c'est le nombre d'emplois qui est examiné, celui-ci étant un indicateur plus pertinent pour mesurer l'activité économique. L'unité salariés sera utilisée dans la suite de l'analyse en parties 2 et 3.

Enfin, concernant l'emploi non salarié, ce sont les activités des travailleurs indépendants qui sont prises en compte.

1.1. Près de 74 000 emplois recensés en Principauté en 2023

Tableau 1. Emploi par statut à la fin de l'année 2023

	2023	Poids
Emploi salarié, dont :	67 339	91,4%
<i>Secteur privé</i>	62 186	84,4%
<i>Fonction publique</i>	5 153	7,0%
Activités des travailleurs indépendants	6 368	8,6%
Total	73 707	100%

Sources : Caisses sociales de Monaco, Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE

À la fin de l'année 2023, la Principauté compte 73 707 emplois. Plus de neuf de ces activités sur dix sont salariées (91,4 %, soit 67 339). Par ailleurs, la grande majorité de l'emploi salarié se trouve dans le secteur privé (84,4 % soit 62 186 postes), la part restante ayant trait à la Fonction publique (7,0 % soit 5 153 emplois).

Tableau 2. Variation de l'emploi par statut entre fin 2022 et 2023

	2022	2023	Variation 2022/23
Emploi salarié, dont :	65 129	67 339	3,4%
<i>Secteur privé</i>	60 082	62 186	3,5%
<i>Fonction publique</i>	5 047	5 153	2,1%
Activités des travailleurs indépendants	6 185	6 368	3,0%
Total	71 314	73 707	3,4%

Sources : Caisses sociales de Monaco, Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE

Entre 2022 et 2023, le marché de l'emploi monégasque est en hausse de 3,4 % (+4,7 % entre 2021 et 2022), et compte ainsi 2 393 postes supplémentaires en un an.

La progression de l'emploi salarié dans son ensemble a été légèrement plus faible que l'année précédente (+3,4 % contre +5,2 %), malgré une augmentation de l'emploi dans la Fonction publique plus rapide cette année (+2,1 % contre +0,8 %). 2 104 postes salariés supplémentaires ont ainsi été recensés entre 2022 et 2023 dans le privé et 106 dans la Fonction publique.

Enfin, la croissance des activités des travailleurs indépendants a été moins importante que celle de l'emploi salarié (+3,0 %, soit 183 activités supplémentaires comptabilisées).

Tableau 3. Répartition de l'emploi salarié et non-salarié par secteur d'activité en 2023¹

	Nombre d'emplois	Poids	Part de l'emploi non salarié
Industrie	2 788	3,8%	2,7%
Construction	7 223	9,8%	3,9%
Tertiaire marchand	53 465	72,5%	10,3%
Tertiaire non-marchand	10 231	13,9%	4,9%
<i>dont Fonction publique</i>	<i>5 153</i>	<i>7,0%</i>	<i>0%</i>
Total	73 707	100%	8,6%

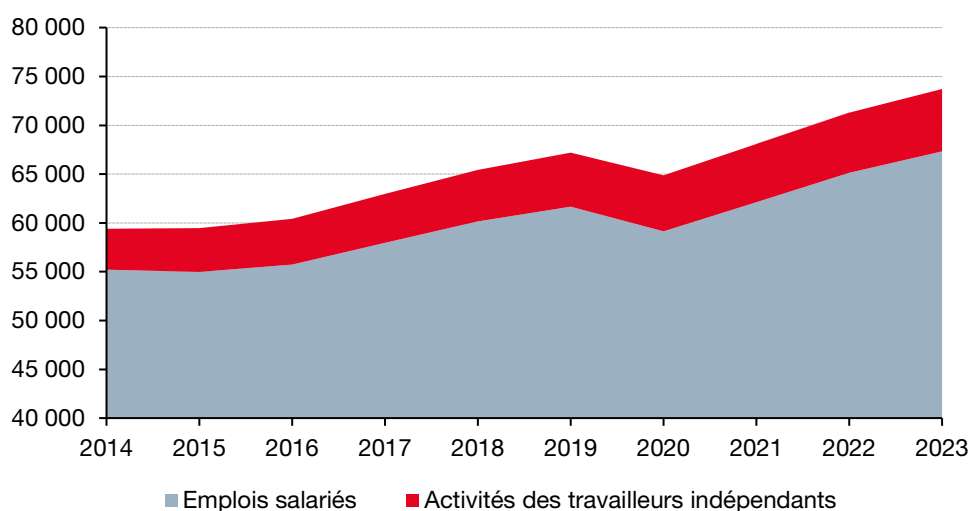
Sources : Caisses sociales de Monaco, Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE

Près des trois-quarts des emplois comptabilisés en Principauté de Monaco se situent dans le tertiaire marchand (72,5 %, soit près de 53 500 emplois). Le tertiaire non-marchand et la construction suivent en deuxième et troisième position en regroupant près de 14 % et 10 % des activités respectivement. L'industrie ferme la marche, n'en rassemblant qu'environ 4 %.

Le tertiaire marchand affiche, par ailleurs, la plus grande part relative d'activités non salariées (10,3 %). C'est dans l'industrie que cette proportion est la plus faible (2,7 %).

1.2. L'emploi a augmenté de 24 % à Monaco en dix ans

Figure 1. Évolution décennale de l'emploi selon le statut



Sources : Caisses sociales de Monaco, Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE

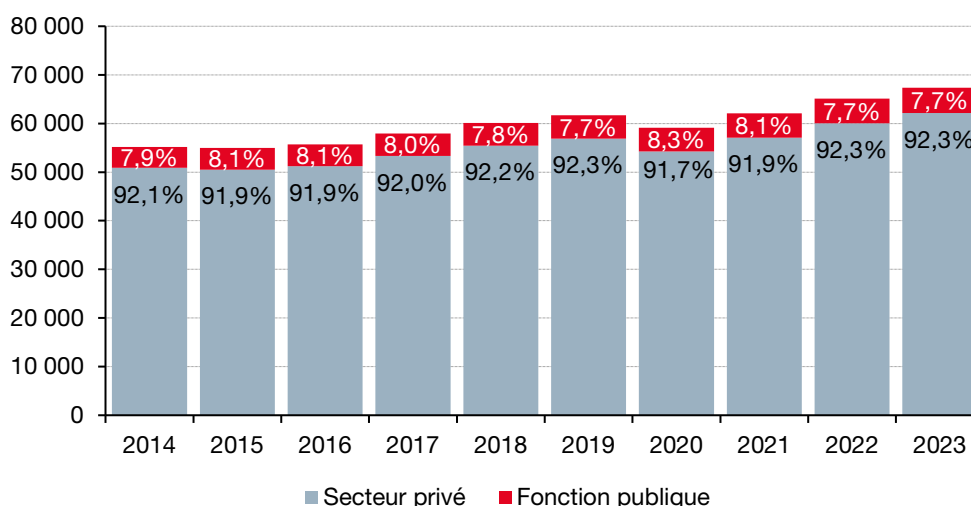
En dix ans, l'emploi total a augmenté de 24,0 % et ce, malgré la crise sanitaire. Cela correspond à près de 14 300 emplois de plus à Monaco depuis 2014, tous secteurs confondus.

L'emploi salarié est en hausse de 22,0 % sur la période, soit environ 12 100 postes supplémentaires. Son taux de croissance annuel moyen s'établit ainsi à 2,3 % sur la décennie. L'emploi non salarié a progressé bien plus rapidement sur la même période en volume, de l'ordre de 51,1 % et d'un peu plus de 2 150 activités supplémentaires (soit un taux de croissance annuel moyen de 4,2 %).

¹ L'**Industrie** et la **Construction** comprennent le nombre d'emplois salariés recensés dans le secteur privé et le nombre d'activités des travailleurs indépendants relevant des grands secteurs d'activité (GSA), Industries manufacturières, extractives et autres et Construction respectivement. Le **Tertiaire non-marchand** comprend l'emploi dans la Fonction Publique ainsi que le nombre d'emplois salariés du privé et les activités des travailleurs indépendants appartenant au GSA de l'Administration, enseignement, santé et action sociale. Enfin, le **Tertiaire marchand** regroupe l'ensemble de l'emploi salarié privé et les emplois non-salariés comptabilisés pour les GSA non mentionnés précédemment (Activités financières et d'assurance, Commerce de gros, Commerce de détail, Hébergement et Restaurant, Activités immobilières, Transport et entreposage, Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien ; Autres activités de services et Information et Communication).

1.3. Plus de 90 % de l'emploi salarié relève du secteur privé

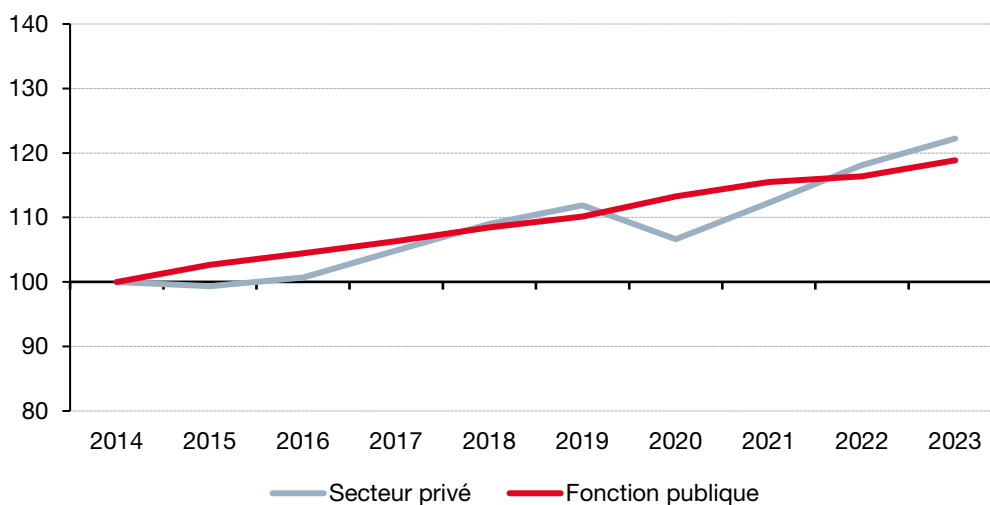
Figure 2. Évolution décennale de l'emploi salarié selon le secteur



Sources : Caisses sociales de Monaco, Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE

Au sein de l'emploi salarié, la répartition entre le public et le privé n'évolue que marginalement depuis dix ans. Le privé représente environ 92 % de l'emploi salarié (8 % pour la Fonction publique)².

Figure 3. Évolution décennale de l'emploi salarié selon le secteur (indice base 100 en 2014)



Lecture : Le nombre d'emplois dans le secteur privé a progressé de 22,2 % entre 2014 et 2023 (indice 122,2 en 2023). Sur la même période, le nombre d'emplois dans la Fonction publique a augmenté de 18,8 % (indice 118,8).

Sources : Caisses sociales de Monaco, Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE

L'emploi du secteur privé a progressé légèrement plus rapidement que celui du public sur la décennie (respectivement +22,2 % et +18,8 % entre 2014 et 2023). En revanche, la tendance décennale dans la Fonction publique est linéaire (autour de 2 % de croissance par an) tandis que le privé est logiquement plus volatile, du fait des créations / radiations d'activités et des autres variations liées à la conjoncture économique. Aussi, l'emploi privé est plus fluctuant et montre notamment un creux d'activité en 2020, en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Celui-ci semble toutefois avoir dorénavant rattrapé sa tendance de long-terme.

² En France, au quatrième trimestre 2023, l'emploi public représente 22 % de l'emploi salarié selon l'INSEE.

2. Salariés du secteur privé

2.1. Le secteur privé compte 58 326 salariés à la fin de l'année 2023

58 326 salariés sont recensés dans le secteur privé en décembre 2023, ce qui correspond à 2 854 personnes supplémentaires par rapport à la même période en 2022, soit une progression de 5,1 %.

Tableau 4. Nombre de salariés du secteur privé, répartition par GSA en 2023 et variation depuis 2022

	Nombre de salariés	Poids	Variation 2022/23
Act. scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, dont	14 398	24,7%	7,2%
<i>Activités des agences de travail temporaire</i>	6 878	11,8%	12,4%
Hébergement et restauration	8 103	13,9%	3,2%
Construction	6 645	11,4%	8,3%
Autres activités de services, dont :	6 337	10,9%	3,7%
<i>Activités des ménages en tant qu'employeurs</i>	2 692	4,6%	-0,4%
Administration, enseignement, santé et action sociale	4 494	7,7%	6,7%
Activités financières et d'assurance	4 440	7,6%	4,2%
Commerce de détail	3 131	5,4%	2,8%
Industries manufacturières, extractives et autres	2 683	4,6%	3,2%
Commerce de gros	2 663	4,6%	3,0%
Transport et entreposage	2 060	3,5%	-0,4%
Activités immobilières	1 726	3,0%	2,6%
Information et communication	1 645	2,8%	9,7%
Total	58 326	100%	5,1%

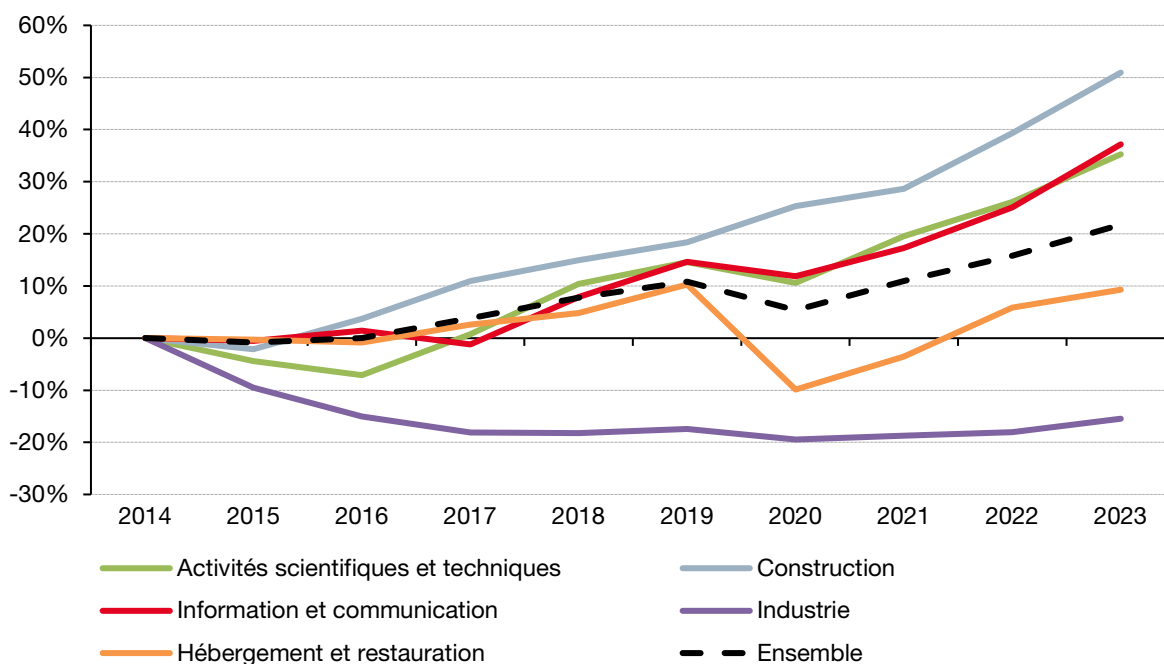
Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

À la fin de l'année 2023, les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, qui incluent notamment les intérimaires, regroupent près de 14 400 personnes, soit environ un quart des salariés du secteur privé. L'Hébergement et restauration représente le deuxième secteur en termes d'effectif, à hauteur de 13,9 % de la population (8 103 salariés). Il est suivi par la Construction (11,4 % soit 6 645 personnes) et les Autres activités de services (10,9 % soit 6 337 salariés) qui comprennent notamment le personnel de maison.

Entre 2022 et 2023, l'évolution de l'effectif salarié du secteur privé varie fortement d'un grand secteur d'activité (GSA) à un autre. La main d'œuvre a progressé dans l'ensemble des GSA, à l'exception d'un léger recul dans le Transport et entreposage (-0,4 % par rapport à 2022). L'Information et communication est le GSA ayant connu la plus forte hausse de ses effectifs (+9,7 %), suivi par la Construction (+8,3 %) et les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (+7,2 %) dont l'activité intérimaire est en forte augmentation par rapport à l'année précédente (+12,4 %). Le Transport et entreposage et l'Hébergement et la restauration demeurent les deux seuls GSA n'ayant pas retrouvé leur niveau d'effectif pré-Covid.

Monaco compte 10 423 salariés dans le privé de plus que dix ans auparavant, soit une augmentation de 21,8 % sur la période 2014-2023. À l'exception des années 2015 et 2020, ce nombre n'a fait que progresser, en moyenne de 2 % chaque année (taux de croissance annuel moyen). Parmi les douze GSA qui constituent l'économie monégasque, la Construction est celui qui a connu la croissance la plus importante en volume (+50,9 %) et la deuxième en valeur (+2 243 salariés). Les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien comptent 3 751 personnes supplémentaires sur la période 2014-2023, soit +3,2 %. Avec +37,2 % d'effectifs en plus en dix ans, l'Information et communication complète le podium. Les Industries manufacturières, extractives et autres sont le seul GSA ayant perdu des salariés sur la période, à hauteur de 490 personnes (-15,5 %).

Figure 4. Variation depuis 2014 du nombre de salariés du secteur privé dans certains GSA



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

2.2. Moins de quatre salariés sur dix du secteur privé sont des femmes

36 006 hommes et 22 320 femmes sont salariés dans l'ensemble du secteur privé à la fin de l'année 2023, soit une proportion de 38,3 % de femmes.

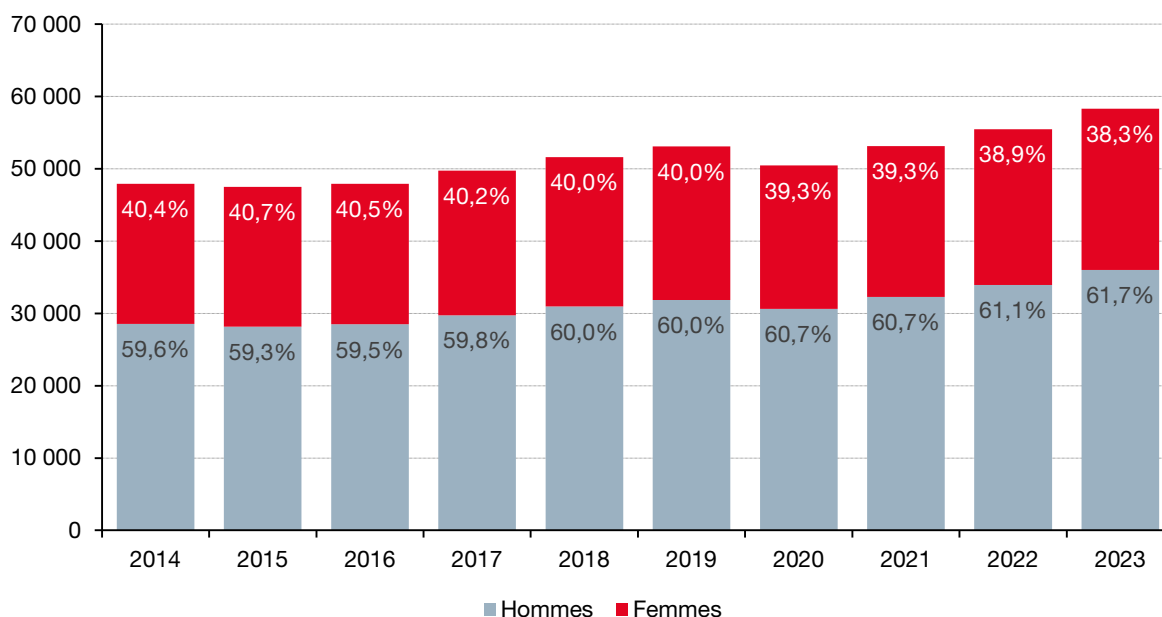
Tableau 5. Part des femmes par GSA dans le secteur privé en 2023

	Nombre de salariés	Part des femmes
Act. scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, dont :	14 398	30,9%
<i>Activités des agences de travail temporaire</i>	6 878	13,1%
Hébergement et restauration	8 103	31,7%
Construction	6 645	8,0%
Autres activités de services, dont :	6 337	60,0%
<i>Activités des ménages en tant qu'employeurs</i>	2 692	78,2%
Administration, enseignement, santé et action sociale	4 494	71,9%
Activités financières et d'assurance	4 440	50,2%
Commerce de détail	3 131	52,9%
Industries manufacturières, extractives et autres	2 683	35,6%
Commerce de gros	2 663	48,4%
Transport et entreposage	2 060	27,8%
Activités immobilières	1 726	34,8%
Information et communication	1 645	26,4%
Total	58 326	38,3%

Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

La répartition hommes-femmes est toutefois très variable en fonction du GSA concerné. En 2023, la part d'hommes atteint ainsi 92,0 % parmi les salariés de la Construction. Inversement, quatre GSA comptent plus de femmes que d'hommes : l'Administration, enseignement, santé et action sociale (71,9 % de femmes), les Autres activités de services (60,0 % sous l'effet de la population du personnel employé par des particuliers principalement féminin), le Commerce de détail (52,9 %) et les Activités financières et d'assurance qui apparaît comme le secteur le plus proche de la parité hommes-femmes (50,2 %).

Figure 5. Évolution décennale du nombre de salariés du secteur privé au global et répartition selon le sexe



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

La croissance de l'effectif salarié féminin a été inférieure à celle des hommes sur la décennie (+15,2 % contre +26,2 %). La part des femmes dans les travailleurs du secteur privé a ainsi légèrement reculé passant de 40,4 % en 2014 à 38,3 % en 2023.

Tableau 6. Part des femmes par GSA et variation sur la décennie dans le secteur privé

	Part des femmes 2014	Part des femmes 2023	Variation 2014-23 (points de %)
Hébergement et restauration	29,5%	31,7%	2,2
Transport et entreposage	26,5%	27,8%	1,3
Autres activités de services, dont :	59,4%	60,0%	0,6
<i>Activités des ménages en tant qu'employeurs</i>	78,5%	75,6%	-2,9
Administration, enseignement, santé et action sociale	71,5%	71,9%	0,4
Information et communication	26,2%	26,4%	0,3
Construction	8,3%	8,0%	-0,3
Activités financières et d'assurance	51,1%	50,2%	-0,9
Activités immobilières	36,2%	34,8%	-1,4
Commerce de gros	50,0%	48,4%	-1,6
Commerce de détail	54,7%	52,9%	-1,8
Industries manufacturières, extractives et autres	37,7%	35,6%	-2,1
Act. scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, dont :	37,3%	30,9%	-6,4
<i>Activités des agences de travail temporaire</i>	22,2%	13,1%	-9,0
Total secteur privé	40,4%	38,3%	-2,1

Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Si la part des femmes s'est réduite de 2,1 points en dix ans dans le privé, cette variation n'a pas été homogène parmi tous les GSA de l'économie monégasque. Ainsi, seuls trois GSA ont vu leur proportion de femmes croître sur la décennie : l'Hébergement et la restauration (+2,2 points), le Transport et entreposage (+1,3 point), et les Autres activités de services (+0,6 point). Le recul de la proportion de salariées a été particulièrement marqué dans les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (- 6,0 points), du fait notamment de la baisse significative de femmes parmi les activités des intérimaires (-9,0 points).

2.3. Le nombre d'heures travaillées franchit la barre des 100 millions en 2023

Les salariés du secteur privé ont travaillé 103,1 millions d'heures en cumulé sur les douze mois de l'année 2023. Ce résultat est en hausse de 5,6 millions par rapport à 2022 (+5,7 %).

Tableau 7. Nombre cumulé d'heures travaillées dans le secteur privé et répartition par GSA en 2023

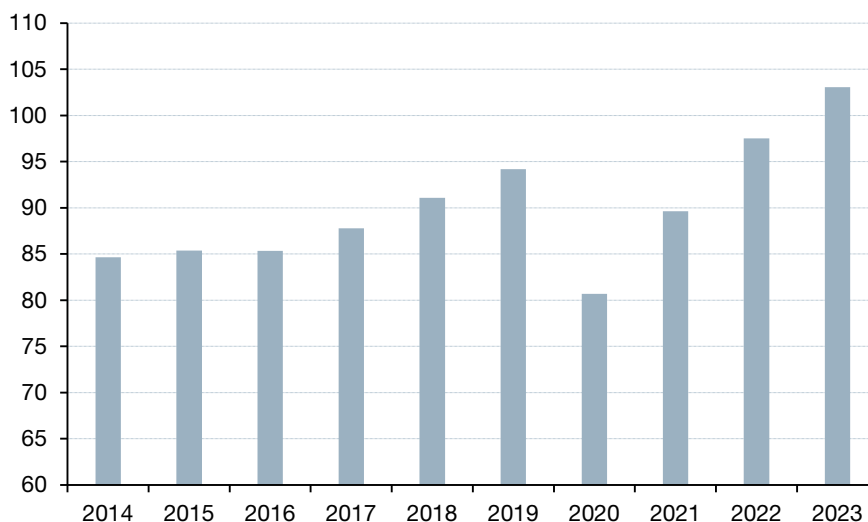
	Nombre d'heures travaillées	Poids	Variation 2022/23
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, dont :	23,5	22,8%	6,4%
<i>Activités des agences de travail temporaire</i>	9,8	9,5%	7,5%
Hébergement et restauration	15,1	14,6%	8,4%
Construction	12,5	12,2%	9,9%
Autres activités de services, dont :	10,0	9,7%	2,8%
<i>Activités des ménages en tant qu'employeurs</i>	4,1	4,0%	1,4%
Activités financières et d'assurance	8,3	8,1%	4,2%
Administration, enseignement, santé et action sociale	7,7	7,5%	5,2%
Commerce de détail	5,7	5,5%	3,7%
Commerce de gros	5,0	4,8%	1,8%
Industries manufacturières, extractives et autres	4,9	4,8%	2,9%
Transport et entreposage	4,0	3,9%	2,0%
Activités immobilières	3,4	3,3%	4,8%
Information et communication	3,0	2,9%	11,5%
Total	103,1	100%	5,7%

Unité : million d'heures

Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Ce sont logiquement les secteurs d'activité comptant le plus grand nombre de salariés qui génèrent le plus d'heures travaillées. Ainsi, les salariés des Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien ont travaillé 23,5 millions d'heures sur l'année (soit 22,8 % du global), dont 9,8 millions pour les activités des agences d'intérim. Si l'ensemble des GSA affiche un volume d'heures en hausse par rapport à 2022, c'est de loin l'Information et communication (+11,5 %) suivi de la Construction (+9,9 %) qui ont le plus progressé.

Figure 6. Évolution décennale du nombre cumulé d'heures travaillées



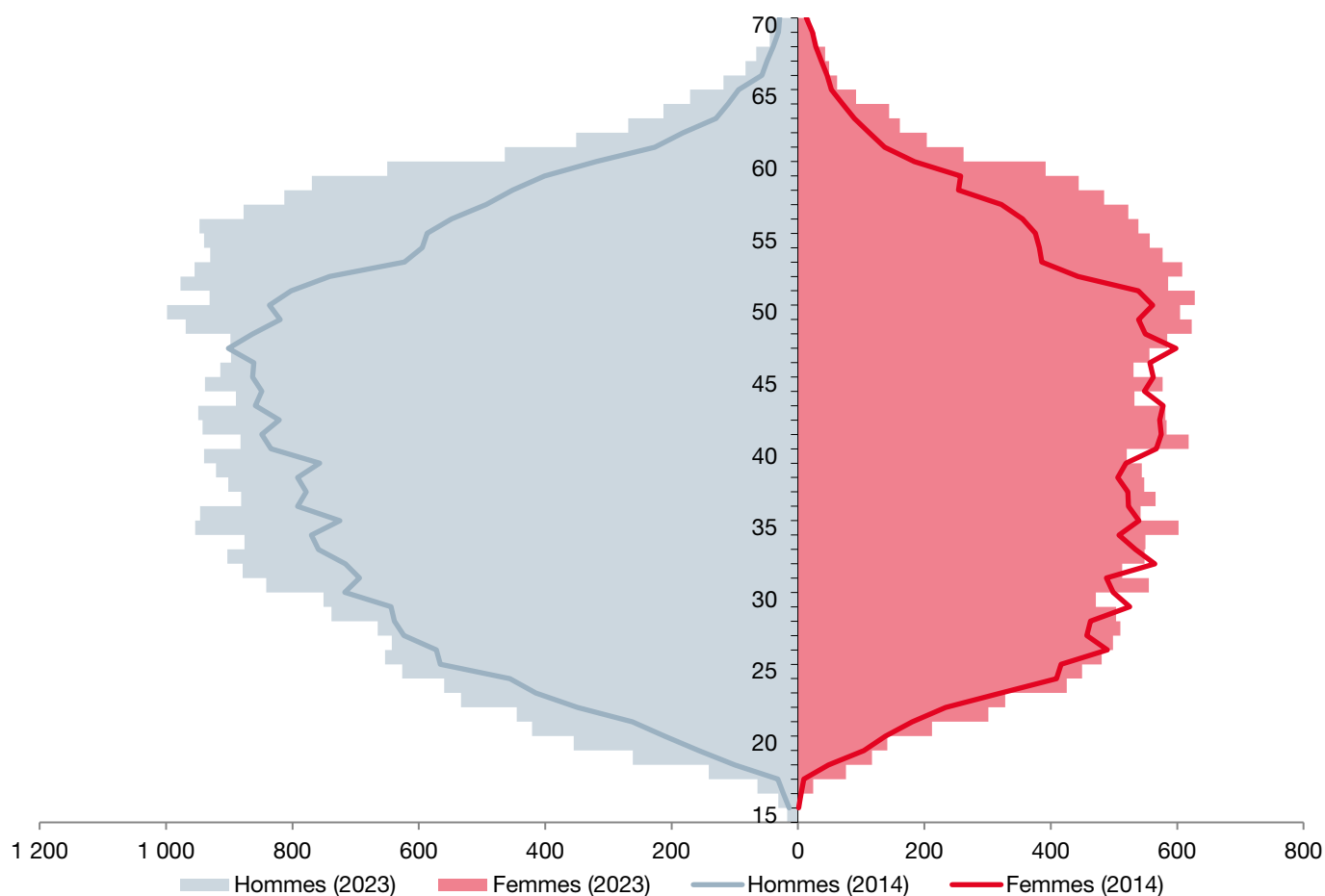
Unité : million d'heures

Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Au cours de la dernière décennie, le volume d'heures travaillées a augmenté de plus de 18 millions. Celui-ci a désormais dépassé largement son niveau pré-Covid.

2.4. Une population salariée vieillissante

Figure 7. Pyramide des âges 2014 et 2023 du secteur privé



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

À la fin de l'année 2023, un salarié du secteur privé a 42,4 ans en moyenne (42,3 ans pour une femme et 42,5 pour un homme). Cet âge moyen était de 41,1 ans en 2014. La population salariée du secteur privé a ainsi vieilli de près d'un an et demi en moyenne entre 2014 et 2023, sous l'effet conjoint de l'augmentation des effectifs à partir de 55 ans et de la baisse de ceux de moins de 45 ans.

Tableau 8. Répartition par tranches d'âge des salariés du secteur privé en 2023 et évolution décennale

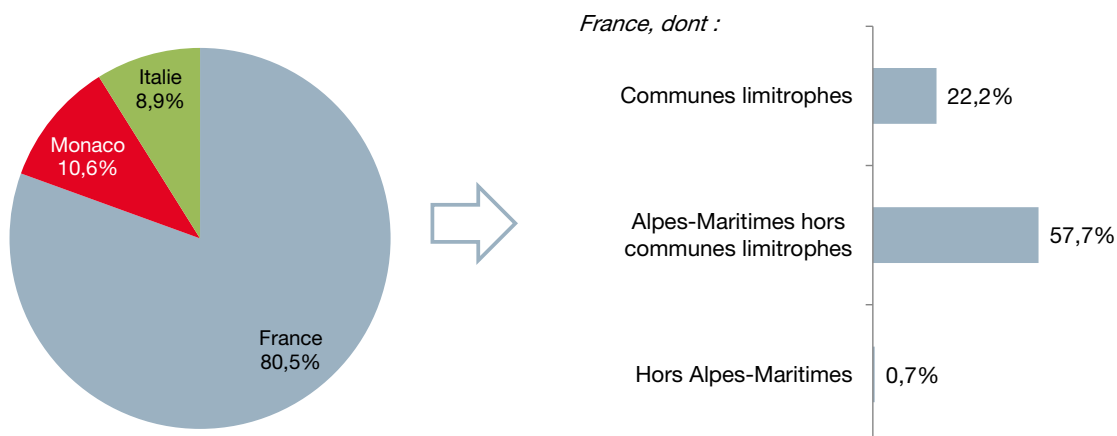
	Part des salariés	Var 2014-23 (points de %)
15-24 ans	7,6%	0,4
25-34 ans	21,7%	-2,6
35-44 ans	25,5%	-2,8
45-54 ans	26,2%	-1,0
55-64 ans	17,2%	5,4
65 ans et plus	1,8%	0,6

Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

La tranche d'âge 35 à 44 ans était celle qui regroupait le plus de salariés en 2014, à hauteur de 28,2 %. Dix ans plus tard, elle compte pour 25,5 % des effectifs quand la tranche 45-54 ans en rassemble 26,2 % et devient la première catégorie d'âge. C'est la part des salariés âgés de 55 à 64 ans qui a le plus augmenté sur la période (+5,4 points). Dans le même temps, les salariés âgés de 25 à 44 ans, qui étaient majoritaires à 52,5 % dix ans auparavant, représentent désormais seulement 47,2 % de la population.

2.5. Plus d'un quart des salariés du privé résident à Nice, soit près de 4 000 de plus qu'en 2017

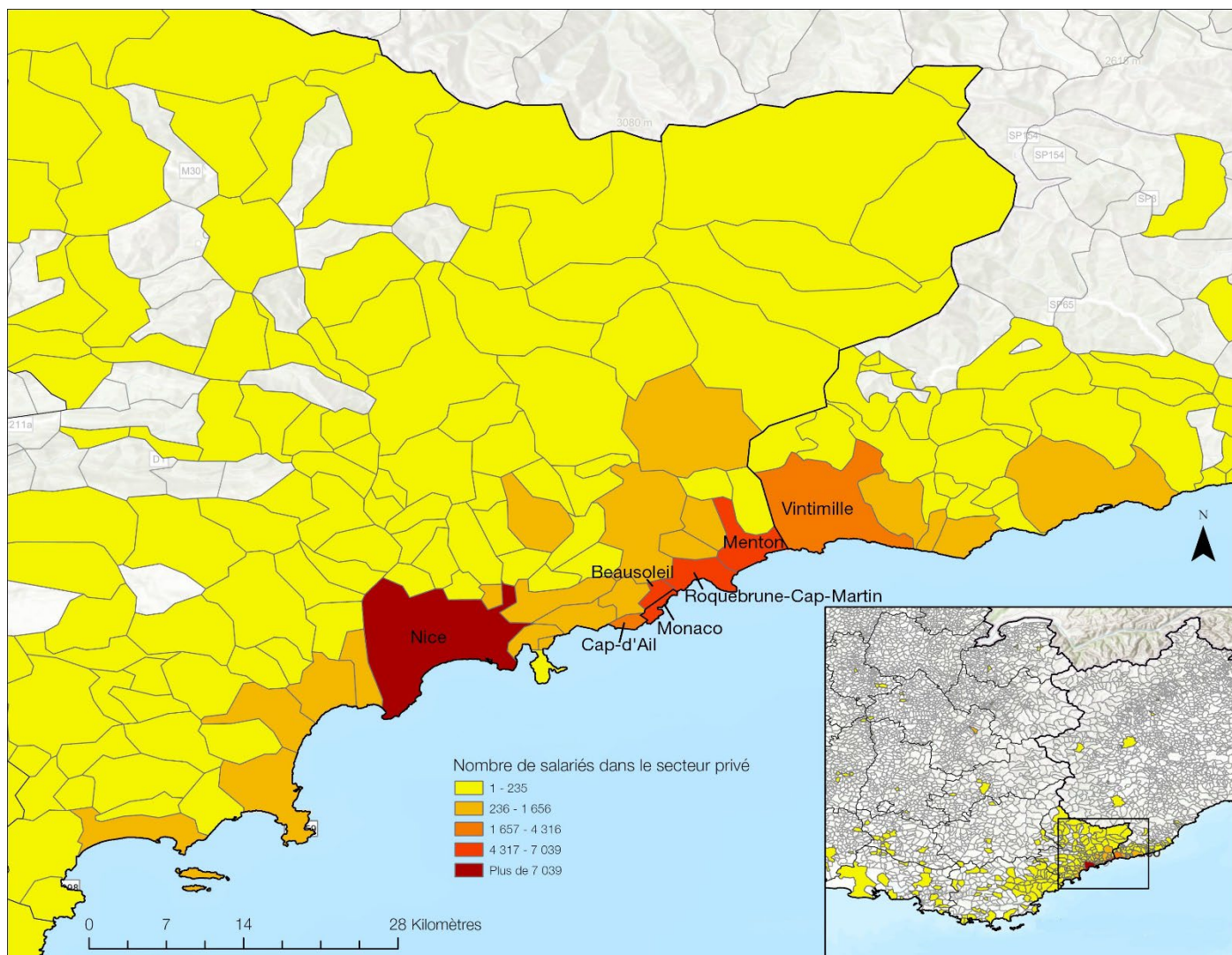
Figure 8. Répartition des salariés du secteur privé selon la zone de résidence en 2023



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

La grande majorité des salariés qui travaillent dans le secteur privé à Monaco n'y habitent pas. En 2023, cette proportion de pendulaires s'élève à près de 90 %. Environ 8 salariés sur 10 vivent en France, soit autour de 46 100 personnes.

Figure 9. Nombre de salariés du secteur privé selon la commune de résidence en 2023



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Nice représente la première commune de résidence : plus de 15 000 travailleurs du privé vivent dans la capitale azurée, soit 26,3 %. Menton rassemble plus de 7 000 personnes, soit 12,3 % des salariés du privé, et arrive en deuxième position, devant Monaco (6 046 personnes soit 10,6 % des salariés). Viennent ensuite les communes limitrophes de Beausoleil et Roquebrune-Cap-Martin (10,3 % et 7,5 % respectivement). La ville italienne de Vintimille et ses près de 2 500 salariés (5,1 %) devance une autre commune limitrophe : Cap d'Ail (2,9 %). Enfin, la ville de Cagnes-sur-Mer (1,6 %) dépasse pour la première année celle de La Turbie (1,5 %).

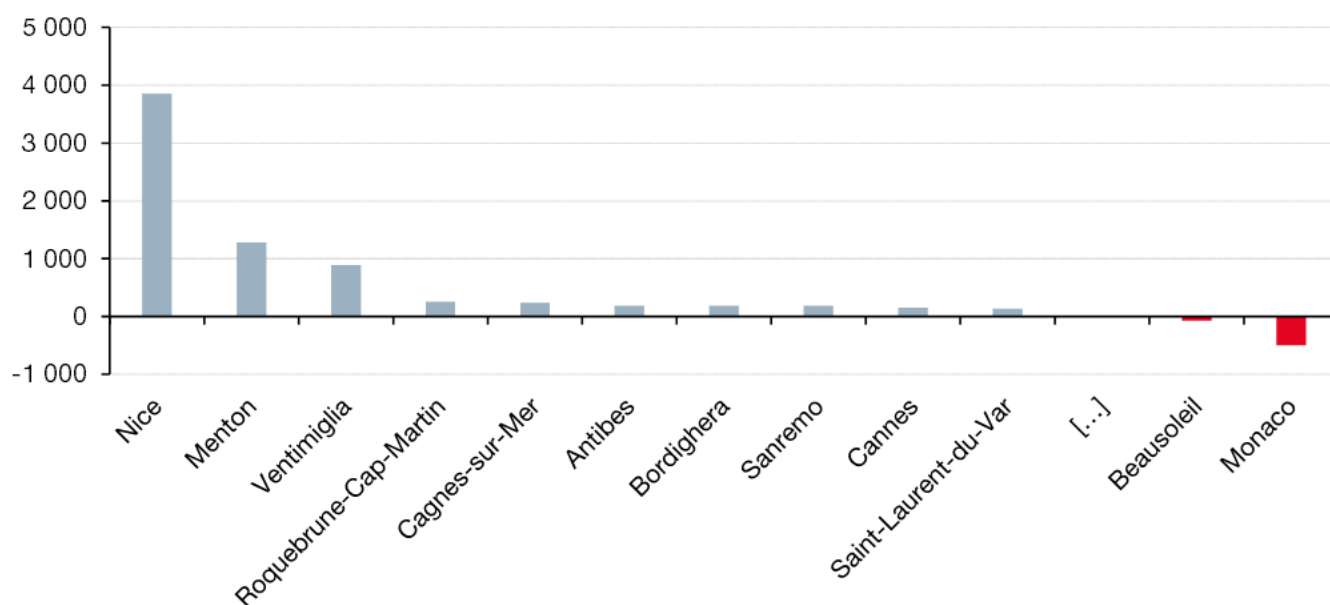
Tableau 9. Évolution de la répartition par zone de résidence des salariés du secteur privé

	2017	2023	Variation 2017-23 (points de %)
Alpes-Maritimes hors communes limitrophes	52,4%	57,7%	5,3
Communes limitrophes	25,5%	22,2%	-3,3
Monaco	13,4%	10,6%	-2,8
Hors Alpes-Maritimes (dont Italie)	8,8%	9,6%	0,8
Total	100%	100%	

Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Sur les dernières années, la population salariée du secteur privé s'est progressivement éloignée de son lieu de travail monégasque. Entre 2017 et 2023, la part des travailleurs résidant à Monaco et celle dans les communes limitrophes ont reculé de 2,8 et 3,3 points respectivement. En revanche, la proportion de salariés venant des Alpes-Maritimes hors communes limitrophes a elle augmenté de 5,3 points. Enfin, les travailleurs résidant hors Alpes-Maritimes, et notamment en Italie, sont également relativement plus nombreux (+0,8 point).

Figure 10. Variation 2017-2023 du nombre de salariés du secteur privé selon le lieu de résidence



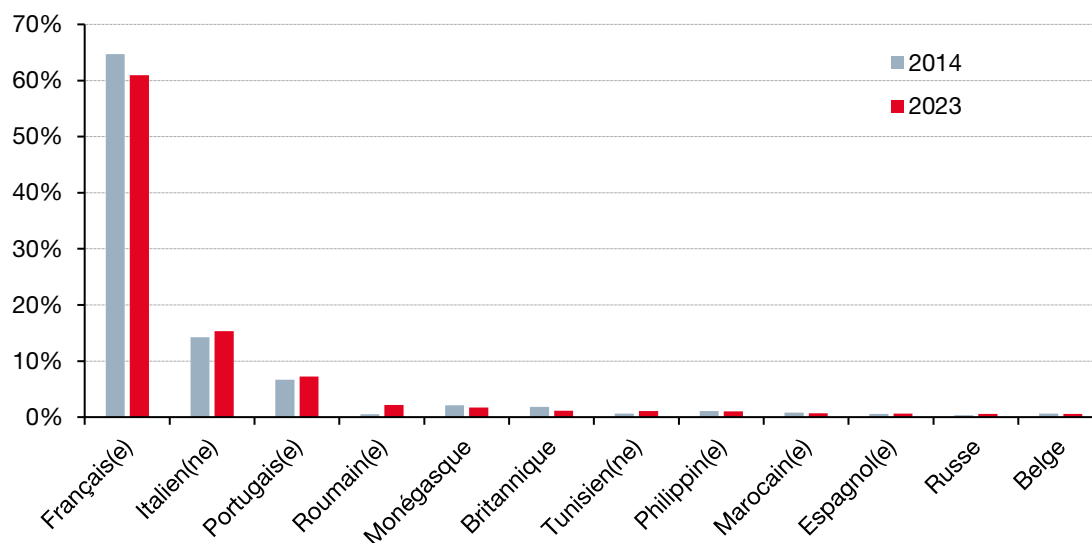
Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

En 2023, onze villes comptent au minimum 100 salariés du secteur privé de Monaco supplémentaires par rapport à 2017. Les travailleurs domiciliés à Nice sont près de 4 000 de plus en 2023 qu'en 2017. Le nombre de salariés habitant à Menton a quant à lui augmenté de 1 300 personnes. Du côté de l'Italie, Vintimille compte environ 500 salariés supplémentaires, Bordighera et Sanremo près de 200 chacune. En revanche, les salariés résidant à Monaco et dans les communes de Beausoleil, Èze et Cap-d'Ail sont moins nombreux fin 2023 qu'en 2017.

2.6. Les salariés du privé de nationalité monégasques désormais cinquièmes du classement

140 nationalités différentes sont recensées parmi les salariés du secteur privé en 2023, contre 128 il y a dix ans.

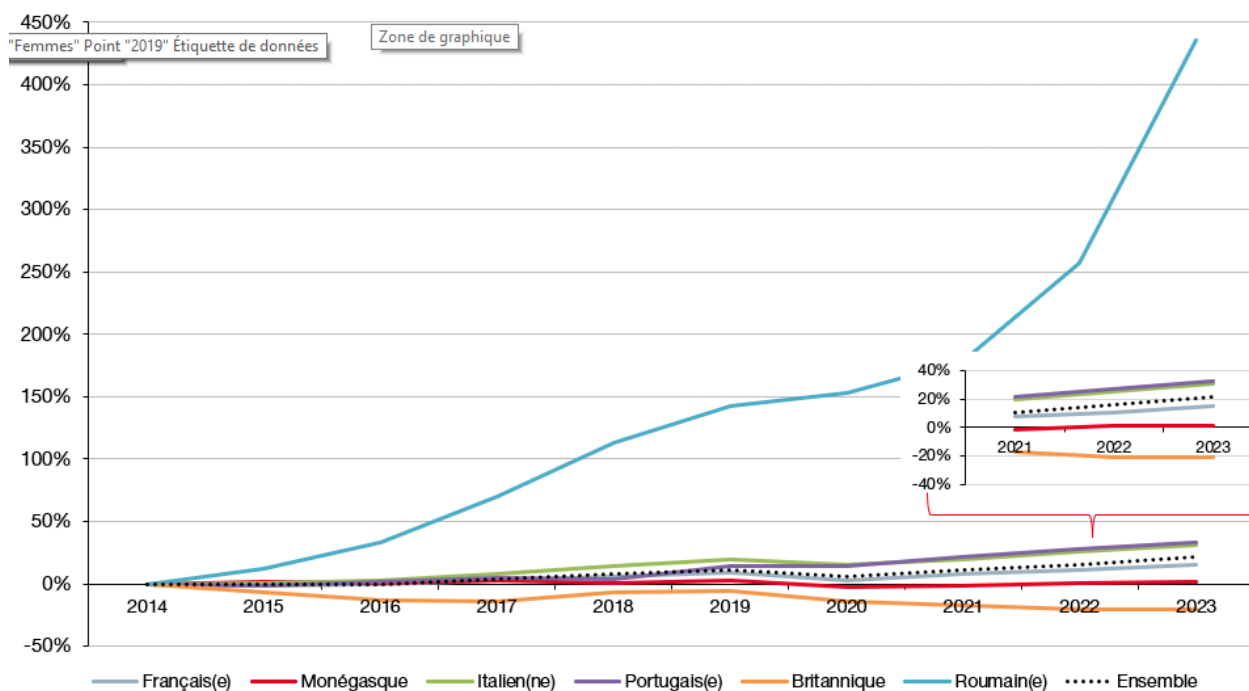
Figure 11. Répartition des nationalités les plus représentées parmi les salariés du secteur privé en 2023



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Les Français sont de loin les plus nombreux parmi la population salariée du secteur privé, à hauteur de 61,0 % en 2023 (soit près de 35 500 personnes). Ils sont suivis par les Italiens qui regroupent 15,3 % de l'effectif (autour de 8 900 personnes) puis par les Portugais avec 7,2 % (un peu plus de 4 200 salariés). Bien que loin derrière le podium en termes d'effectif, les travailleurs de nationalité Roumaine dépassent cette année les Monégasques, après avoir déjà distancé les Britanniques en 2022. Ils représentent ainsi près de 1 300 personnes en 2023 (2,2%). Enfin, les salariés Monégasques, qui s'élèvent à 1 012, représentent moins de 2 % de la population.

Figure 12. Variation depuis 2014 du nombre de salariés du secteur privé selon la nationalité



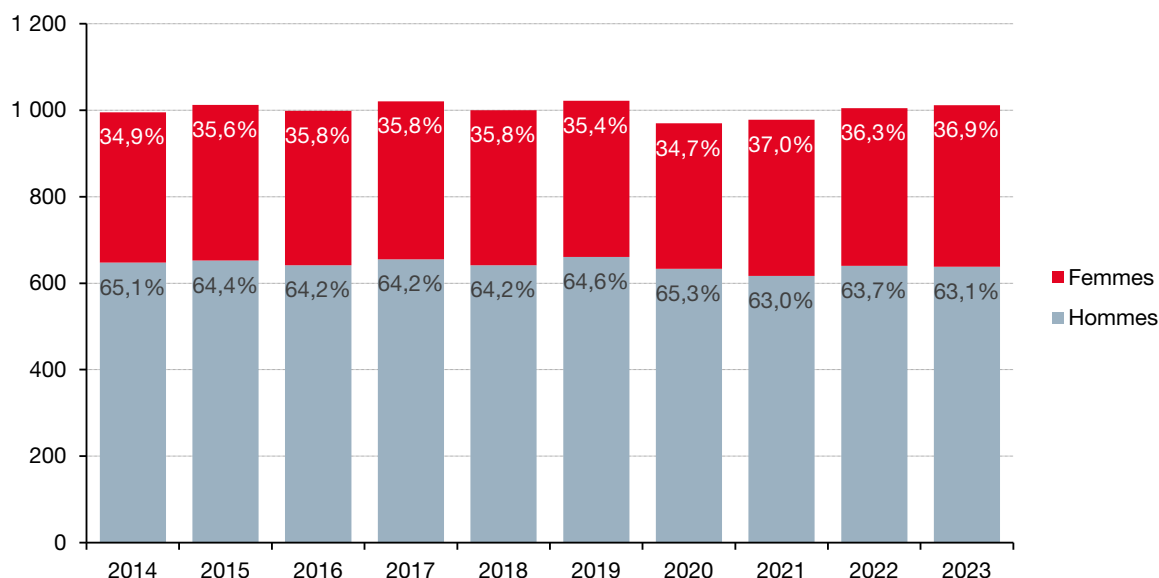
Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Si le nombre de salariés du secteur privé a globalement augmenté de près de +22 % depuis 2014, cette variation n'est pas la même selon les nationalités. La croissance du nombre de Français, bien qu'en constante progression

(à l'exception de la crise sanitaire), a été légèrement plus faible qu'au global (+15,2 %) sur les dix dernières années, de sorte que leur poids dans le total des salariés du privé s'est réduit de 3,7 points. Entre 2014 et 2023, le nombre de Portugais a progressé de près de 33,0 % et les Italiens de 31,3 %. Le nombre de travailleurs Monégasques du privé a quasiment stagné depuis dix ans. Les Britanniques, qui constituaient la cinquième nationalité la plus représentée parmi les salariés, ont quant à eux vu leur nombre diminuer jusqu'à 20,4 % entre 2014 et 2023. Enfin, le nombre de salariés Roumains, désormais quatrième nationalité des travailleurs du privé de la Principauté, a quintuplé depuis dix ans (+435,6 %).

2.7. Un nombre stable d'un millier de Monégasques dans le secteur privé depuis dix ans

Figure 13. Évolution décennale du nombre de salariés de nationalité monégasque et répartition selon le sexe



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

1 012 Monégasques sont salariés dans le secteur privé à la fin de l'année 2023 (1 005 en 2022), soit 1,7 % de l'ensemble de la population. Le nombre de nationaux a oscillé autour d'un millier de personnes chaque année sur la décennie. Il s'établissait à 995 en 2014, ce qui correspond à une augmentation de 17 Monégasques en 10 ans.

Avec 638 hommes pour 373 femmes (soit 36,9 % de femmes) en 2023, la population salariée de nationalité monégasque est plus masculine que dans l'ensemble du secteur privé, bien qu'elle se soit légèrement féminisée depuis dix ans. Par ailleurs, l'âge moyen des Monégasques (42,5 ans) est proche de la moyenne des salariés et la quasi-totalité d'entre eux (99,3 %) résident en Principauté.

Tableau 10. Répartition des salariés de nationalité monégasque selon le GSA en 2014 et 2023

	Nombre de salariés monégasques en 2014	Nombre de salariés monégasques en 2023	Variation 2014-23
Hébergement et restauration	484	428	-11,4%
Autres activités de services	117	140	19,4%
Act. scientif. et tech., serv. adm. et de soutien	80	101	26,2%
Admin., enseign., santé et actions sociales	73	67	-8,1%
Activités financières et d'assurance	54	58	7,2%
Commerce de détail	36	45	27,0%
Industries manufacturières, extractives et autres	43	42	-1,9%
Activités immobilières	32	31	-2,7%
Commerce de gros	5	28	460,0%
Transport et entreposage	28	28	0,0%
Construction	26	22	-15,8%
Information et communication	18	21	15,8%
Total	995	1 012	1,6%

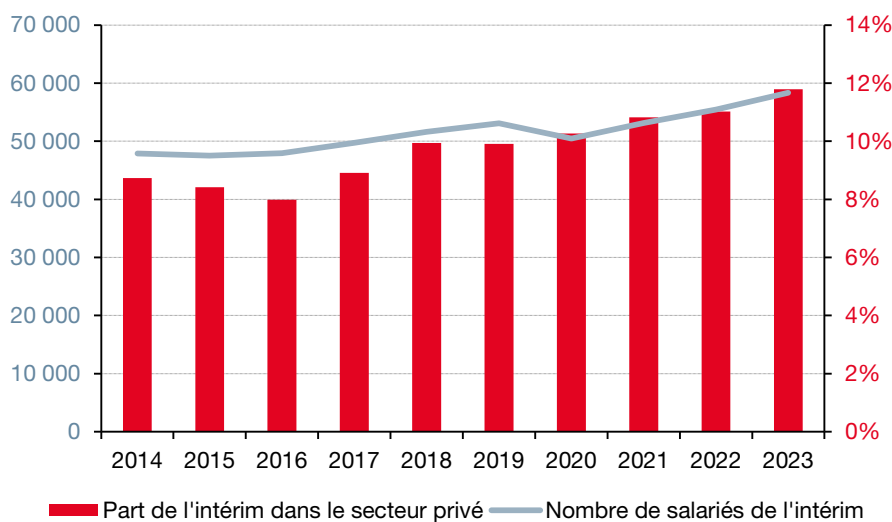
Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

L'Hébergement et restauration représente le premier secteur d'emploi privé des nationaux en 2023 : 428 salariés monégasques travaillent dans ce GSA³.

2.8. L'activité d'intérim compte environ 6 900 salariés, dont 6 000 hommes à fin 2023

Sont considérés dans cette partie les salariés relevant de la sous-classe 78.20Z : *Activités des agences de travail temporaire* de la Nomenclature d'activités française au mois de décembre de l'année citée, indépendamment du secteur dans lequel ils effectuent leurs missions d'intérim. Les employés permanents des 17 agences de travail temporaire de la Principauté sont également inclus dans cette population, bien qu'ils n'aient pas le statut d'intérimaire.

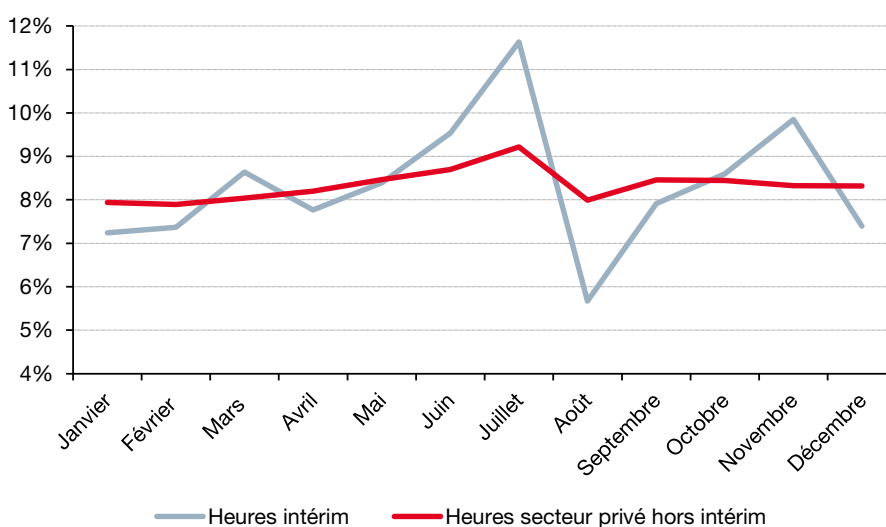
Figure 14. Évolution du nombre de salariés de l'intérim et de la part dans la population salariée du secteur privé



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Fin 2023, le nombre de salariés des activités d'intérim s'élève à 6 878 personnes, ce qui correspond à 11,8 % de l'ensemble du secteur privé (+0,8 points par rapport à 2022). La population d'intérimaires compte 2 700 personnes supplémentaires en dix ans, soit une hausse de 64,5 % depuis 2014. Sa croissance est donc bien supérieure à celle de l'ensemble du secteur privé (+21,8 % depuis 2014). En parallèle, 7 954 emplois sont recensés dans les Activités des agences de travail temporaire en 2023, ce qui équivaut à 1 salarié pour 1,15 emplois dans l'intérim contre 1,05 pour les autres salariés du secteur privé. Les intérimaires occupent de fait plus souvent plusieurs emplois.

Figure 15. Saisonnalité des heures travaillées dans l'intérim et dans le reste du secteur privé en 2023

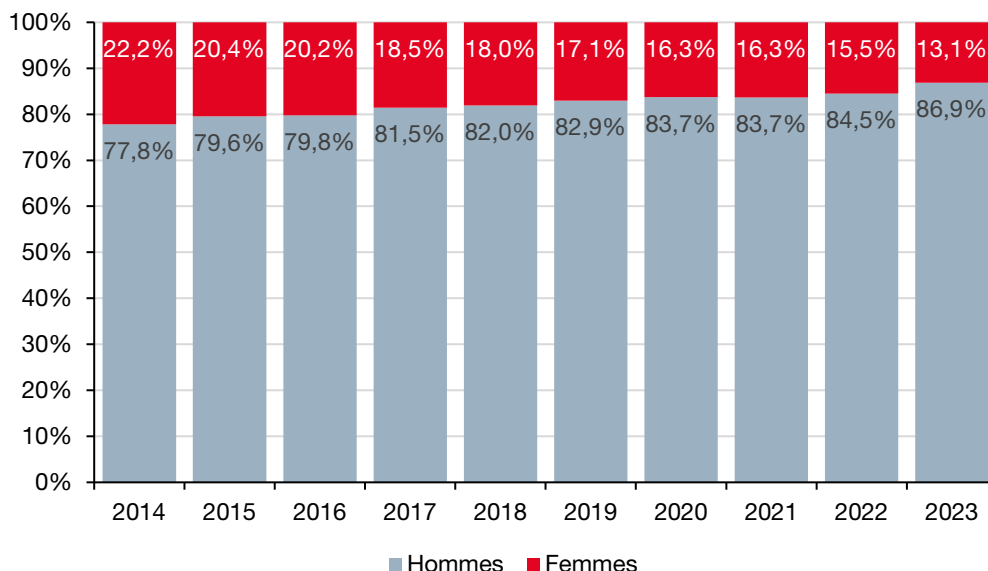


Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

³ Un acteur majeur de l'économie monégasque regroupe l'ensemble de ses salariés (jeux, hôtellerie, restauration) dans le GSA Hébergement et restauration.

L'activité intérimaire est soumise à une saisonnalité bien plus importante que le reste du secteur privé. En 2023, le volume d'heures travaillées en intérim approche les 9,8 millions (103,1 dans le privé). Il atteint un pic au mois de juillet, correspondant à 11,6 % des heures en intérim de toute l'année (soit plus d'1,1 millions d'heures). Cette hausse également visible au global dans le secteur privé, est toutefois nettement moins marquée. À l'inverse, l'intérim marque le pas en août, en lien avec la baisse d'activité traditionnellement observée dans le bâtiment à cette période (seulement 5,7 % des heures de l'année soit environ 550 000 heures).

Figure 16. Évolution décennale de la répartition hommes-femmes parmi les salariés de l'intérim



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

La population de l'intérim comprend près de 6 000 hommes et seulement 900 femmes en 2023, soit 87 % de salariés masculins. Cette proportion est largement plus élevée que dans l'ensemble du secteur privé (près de 62 % d'hommes). La part de femmes parmi les salariés de l'intérim s'est réduite progressivement en dix ans, passant d'environ 22 % en 2014 à 13 % en 2023.

Un salarié de l'intérim est âgé de 40,4 ans en moyenne, contre 42,4 ans au global. Les femmes en activité d'intérim sont par ailleurs deux ans plus jeunes que leurs homologues masculins en moyenne (38,5 ans pour les femmes contre 40,7 pour les hommes). À l'instar de l'ensemble du privé, la population de l'intérim est vieillissante sur la dernière décennie, avec une moyenne d'âge de 37,3 ans en 2014.

Figure 17. Répartition des salariés de l'intérim selon le lieu de résidence en 2023

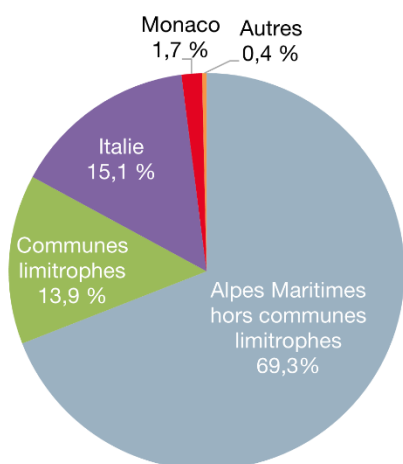
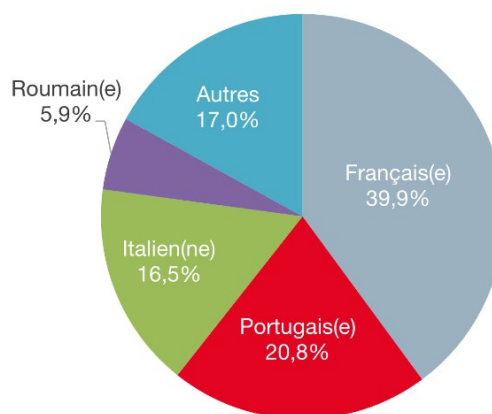


Figure 18. Répartition des salariés de l'intérim selon la nationalité en 2023



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

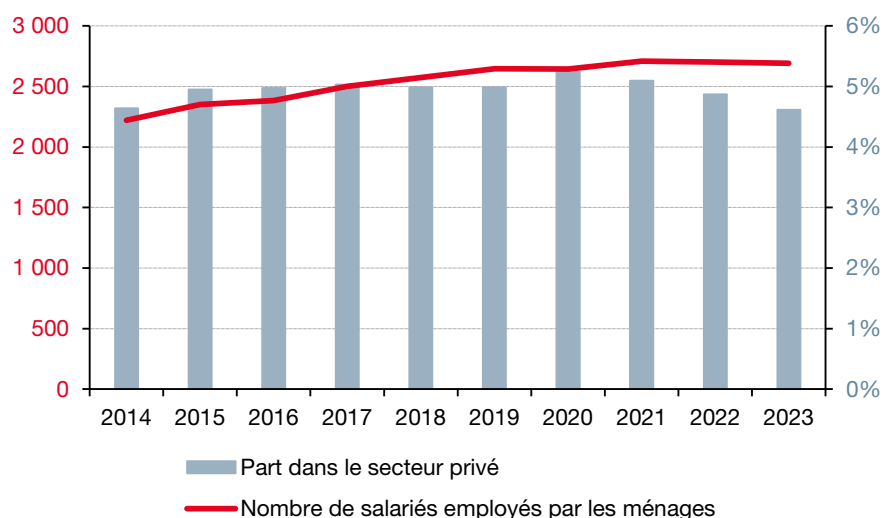
La quasi-totalité des 6 900 salariés des activités des agences de travail temporaire résident en dehors de la Principauté en 2023, dont environ 70 % dans les Alpes-Maritimes hors communes limitrophes, 15 % en Italie, et 14 % dans les communes limitrophes. Moins de 2 % résident à Monaco.

À la fin de l'année 2023, environ 40 % des salariés de l'intérim sont Français, alors que cette nationalité regroupe plus de 60 % de l'effectif global du secteur privé. Les plus de 1 400 personnes Portugaises exerçant dans les activités d'intérim sont au contraire nettement plus représentées dans le travail temporaire que dans le global (20,8 %) et arrivent en deuxième position. En troisième position, 16,5% des salariés de l'intérim sont Italiens, une proportion semblable au secteur privé en général. Un tiers des travailleurs Roumains du privé à Monaco sont intérimaires (environ 400 personnes) et ceux-ci arrivent ainsi en quatrième position. Enfin, les Monégasques sont pratiquement absents de la population des salariés des activités d'agences de travail temporaires.

2.9. Le personnel employé par les ménages, essentiellement féminin, rassemble près de 2 700 salariés

Sont considérés dans cette partie les salariés relevant de la sous-classe 97.00Z : *Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique* de la Nomenclature d'activités française au mois de décembre.

Figure 19. Évolution décennale du personnel employé par les ménages



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

À la fin de l'année 2023, parmi les salariés du secteur privé de Monaco, près de 2 700 sont du personnel employé par des ménages (secrétaire ou comptable particulier, femmes de ménages, infirmiers, employés de maison, chauffeurs, marins...). Cette catégorie représente 4,6 % de la population salariée du privé, une proportion en recul depuis la dernière crise sanitaire. Le personnel employé par des particuliers a connu une croissance légèrement plus faible que l'ensemble des salariés du secteur privé sur la période 2014-2023 (+21,2% contre +21,8%). Ils ont plus souvent tendance à occuper plusieurs emplois : on compte en effet 1,4 emploi par salarié dans cette population en 2023 alors que ce ratio est de 1,05 dans le reste du secteur privé.

Figure 20. Répartition du personnel employé par les ménages selon le sexe en 2023

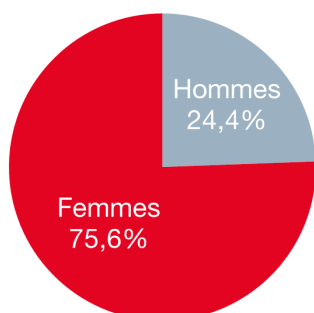
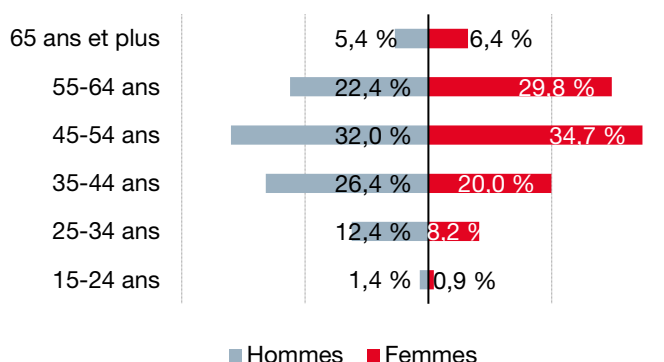


Figure 21. Répartition du personnel employé par les ménages selon la tranche d'âge par sexe en 2023



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

À l'inverse de la main d'œuvre salariée globale, la population du personnel employé par les ménages est très majoritairement féminine. Les femmes y représentent en effet près des trois quarts des effectifs en 2023. Cette catégorie de salariés du privé est également nettement plus âgée qu'au global : les salariés employés par les particuliers ont 49,1 ans en moyenne en 2023, soit 7 ans de plus. Les hommes sont en outre plus jeunes que les femmes en moyenne (respectivement 47,2 et 49,8 ans), là encore à rebours de ce qui est observé dans l'ensemble du secteur privé.

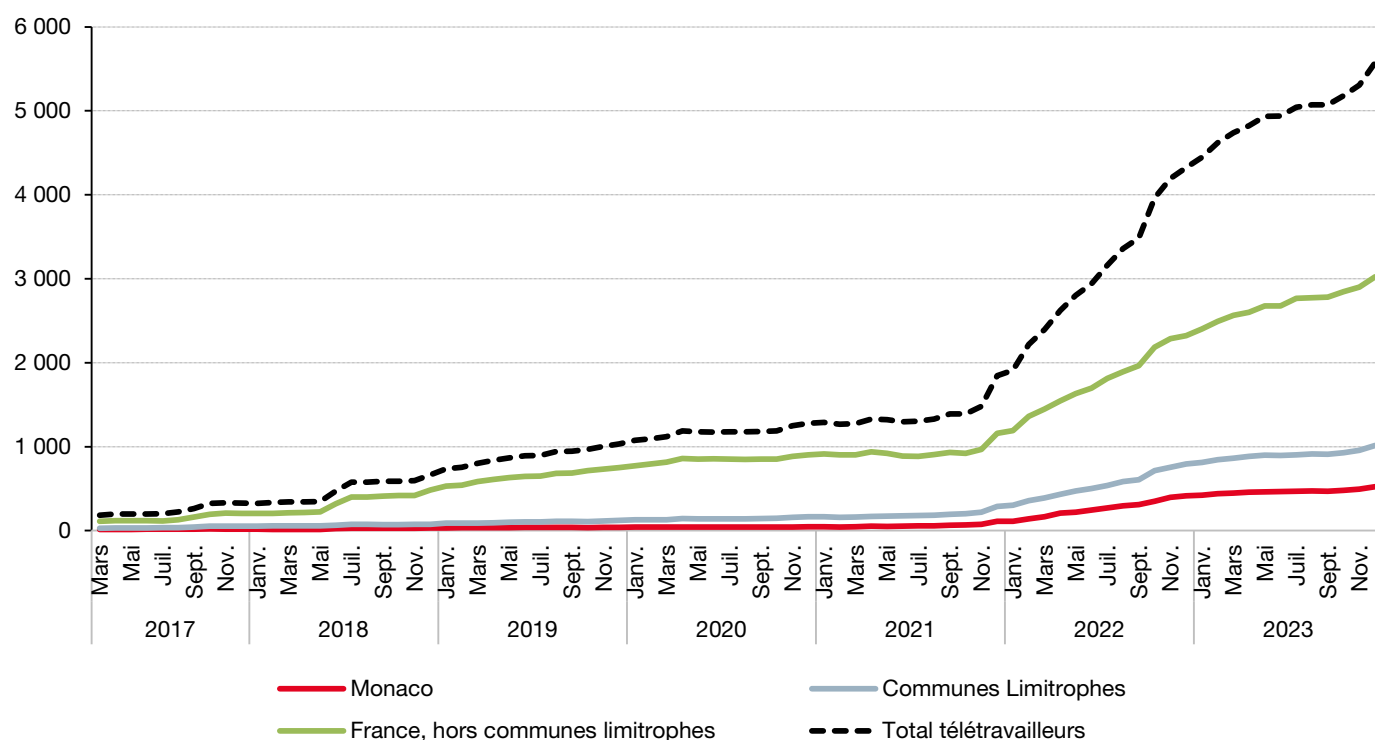
La nationalité française regroupe un quart du personnel employé par les ménages (contre plus de 60 % de l'effectif global du privé). Les Portugais, en deuxième position, sont bien plus présents dans cette catégorie de salariés qu'au global (environ 20 % contre 7 % du total). Ils sont suivis des Italiens, dont la part approche également 20 %, et des Philippins (12 %). Ces quatre nationalités regroupent 77,3 % de la population du personnel employé par les ménages.

2.10. Environ 5 600 télétravailleurs à fin 2023 dans le secteur privé

Après plusieurs années de négociation avec les autorités françaises, la Principauté de Monaco s'est dotée d'un cadre juridique permettant la mise en place du télétravail en créant un dispositif clair, encadré, et protecteur tant pour les salariés que pour les employeurs du secteur privé. La mise en œuvre du télétravail nécessite l'établissement d'un dispositif-cadre qui doit être validé par la Direction du Travail. Celui-ci engendre la modification du permis de travail pour le salarié concerné, qui doit être domicilié à Monaco ou en France⁴. Les statistiques relatives au télétravail ont été mises en place à partir de mars 2017.

En décembre 2023, après plus de six ans de mise en œuvre, près de 270 employeurs du secteur privé avaient recours au télétravail, contre un peu moins de 200 en 2022 et seulement une quinzaine au démarrage du dispositif en 2017.

Figure 22. Évolution du nombre de salariés télétravailleurs dans le secteur privé selon le lieu de résidence



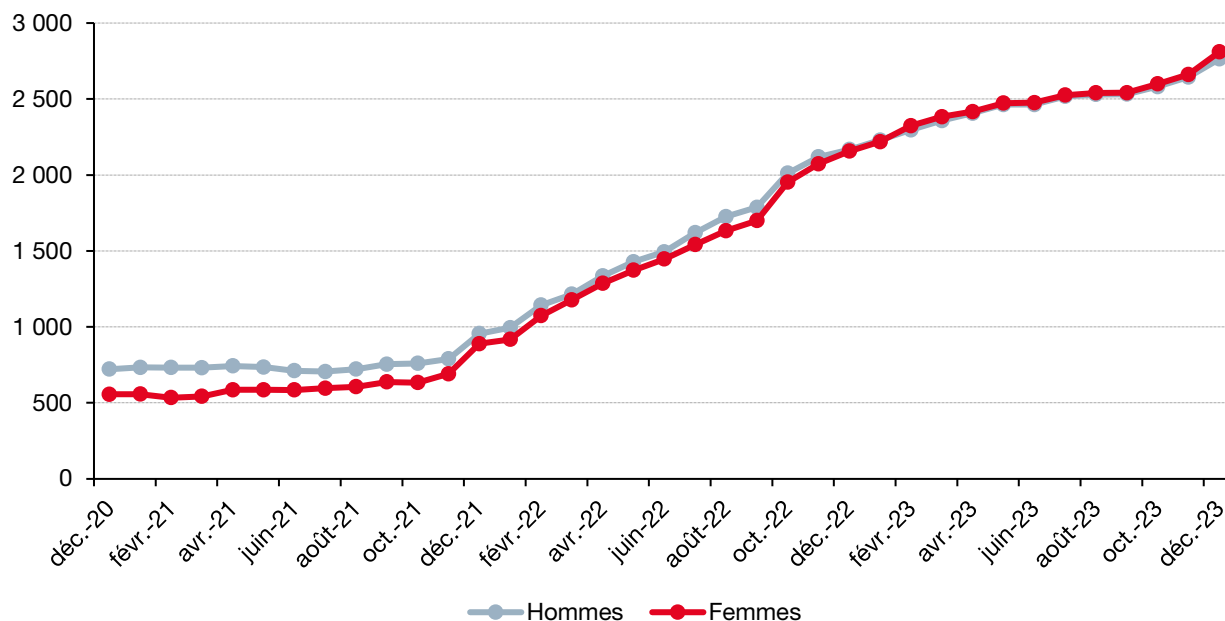
Sources : Direction du Travail, IMSEE

À la fin de l'année 2023, dans le secteur privé, 5 574 salariés pouvaient pratiquer le télétravail, soit 1 250 de plus qu'en 2022 et près de 5 400 de plus qu'à la mise en place du dispositif en Principauté en 2017. La croissance de la population de télétravailleurs a été de 28,9 % en 2023, alors que son effectif avait déjà plus que doublé en 2022 (+134,5 %).

⁴ Loi 1.429 du 4 juillet 2016 relative au télétravail

En 2023, plus de 70 % des télétravailleurs du secteur privé résident en France, hors communes limitrophes, soit près de 4 000 personnes. Environ 18 % d'entre eux habitent dans une commune limitrophe (soit près de 1 000 personnes), et 10 % en Principauté de Monaco (un peu plus de 500 télétravailleurs).

Figure 23. Évolution du nombre de salariés télétravailleurs dans le secteur privé selon le sexe



Sources : Direction du Travail, IMSEE

La population de télétravailleurs, qui était majoritairement masculine fin 2020 (début de prise en compte de cette statistique), s'est progressivement féminisée pour atteindre désormais un nombre de femmes supérieur à celui d'hommes (2 810 contre 2 764 à fin 2023). La répartition hommes-femmes parmi les télétravailleurs ne reflète ainsi pas celle de la population salariée globale du secteur privé, de même que les métiers pratiqués par les salariés du privé ne sont pas tous représentés parmi les personnes qui télétravaillent.

3. Salariés de la Fonction publique

3.1. Fin 2023, 5 153 personnes travaillent dans la Fonction publique

Au 31 décembre 2023, la Fonction publique monégasque compte 5 153 agents, en hausse de 2,1 % par rapport à l'année précédente, soit 106 personnes supplémentaires.

Tableau 11. Nombre de salariés de la Fonction publique, répartition par rattachement administratif et selon le sexe en 2023

	Nombre de salariés	Part des femmes	Poids	Variation 2022/23
Administration Gouvernementale, dont :	3 877	41,9%	75,2%	1,0%
<i>Département de l'Intérieur</i>	2 053	38,7%	39,8%	0,9%
<i>Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme</i>	760	17,9%	14,7%	0,0%
<i>Ministère d'État</i>	348	56,0%	6,8%	7,1%
<i>Département des Finances et de l'Economie</i>	319	66,5%	6,2%	0,0%
<i>Département des Affaires Sociales et de la Santé</i>	309	74,1%	6,0%	1,0%
<i>Département des Relations Extérieures et de la Coopération</i>	88	65,9%	1,7%	-6,4%
Commune	773	54,7%	15,0%	1,7%
Palais Princier	208	34,1%	4,0%	4,5%
Direction des Services Judiciaires	168	54,2%	3,3%	5,0%
Commissions, Assemblées et Corps Constitués	104	53,8%	2,0%	57,6%
Fondations	14	42,9%	0,3%	0,0%
Fonctionnaires nommés au sein des Établissements publics	9	55,6%	0,2%	-10,0%
Total	5 153	44,2%	100%	2,1%

Sources : Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE

Les trois quarts des effectifs de la Fonction publique relèvent de l'Administration gouvernementale, qui compte 3 877 salariés à la fin de l'année 2023. Le Département de l'Intérieur, qui inclut notamment la Direction de la Sûreté Publique et la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, regroupe à lui seul plus de 2 050 personnes, soit un peu moins de 40 % de l'effectif global. Le Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme représente le deuxième plus important au sein de l'Administration gouvernementale avec 760 agents (14,7 %), un effectif légèrement inférieur à celui de la Commune (15,0 %). Plus de 200 personnes travaillent au Palais Princier et près de 170 à la Direction des Services Judiciaires. Les Commissions, Assemblées et Corps Constitués et les Fondations rassemblent quelque 128 salariés à la fin de l'année 2023. Par ailleurs, 9 fonctionnaires sont nommés au sein des établissements publics⁵.

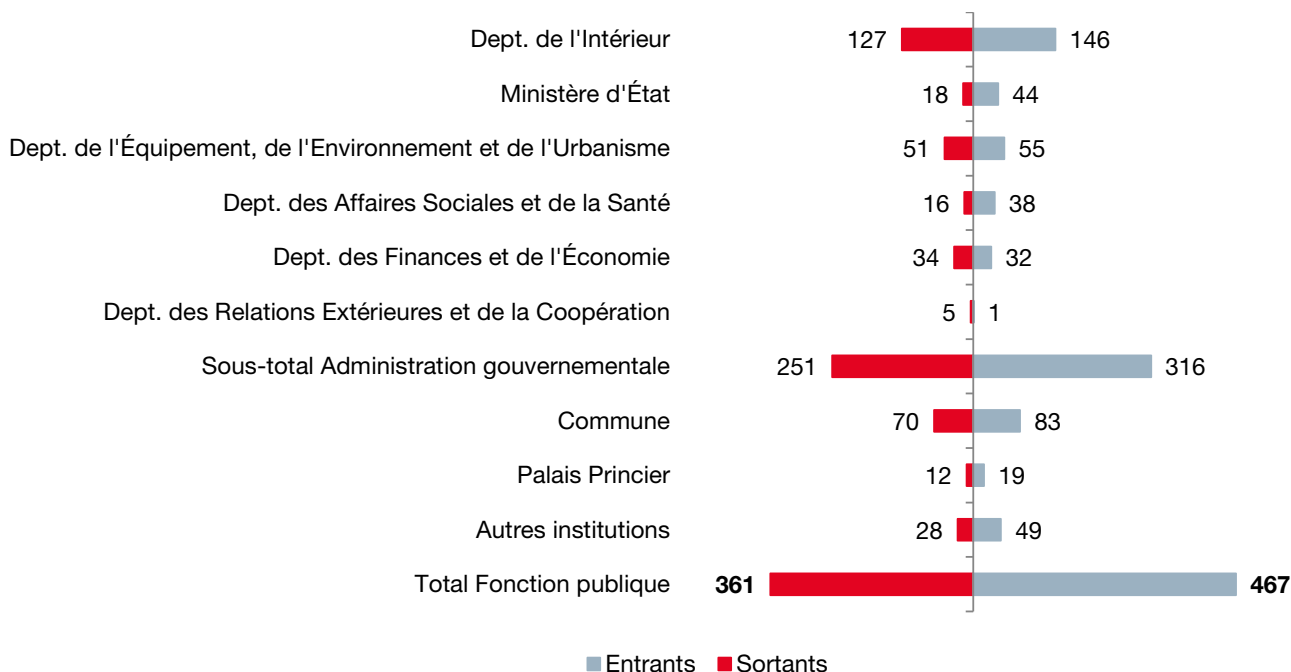
La croissance du nombre de salariés au sein de la Fonction publique de l'ordre de +2,1 % a été plus faible que dans le privé (+5,1 %) entre 2022 et 2023. C'est parmi les Commissions, Assemblées et Corps Constitués que la hausse a été la plus marquée (+57,6 %). Au sein de l'Administration gouvernementale (+1,0 %), le Ministère d'État affiche la plus grande croissance de ses effectifs (+7,1 %) et le Département des Relations Extérieures et de la Coopération le recul le plus marqué (-6,4 %).

La répartition entre hommes et femmes dans la Fonction publique est plus égalitaire que dans le secteur privé. On y compte en effet 44,2 % de femmes, contre seulement 38,3 % dans le privé. Du fait de la nature des activités des différentes entités administratives, la répartition entre sexes peut varier toutefois nettement d'un rattachement à l'autre. Avec 74,1 % de salariées en 2023 (76,2 % en 2022), le Département des Affaires Sociales et de la Santé est le plus féminisé, comptant notamment un quart d'auxiliaires de vie scolaire dans ses effectifs. Viennent ensuite le Département des Finances et de l'Économie et le Département des Relations Extérieures et de la Coopération qui ont chacun plus de 6 femmes sur 10 dans leurs rangs à la même période. A contrario, le Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme est de loin celui qui compte la plus grande proportion d'hommes (plus de 80 %), avec des métiers presque exclusivement occupés par des salariés de sexe masculin (agent d'accueil, jardinier, conducteur de travaux).

Règle de comptage des effectifs : seuls les personnels en activité sont pris en compte, c'est-à-dire les agents en position « actif » (les positions « service détaché » et « disponibilité ou congé sans solde » sont exclues). Les suppléants remplaçant un agent en congé maladie ou maternité ne sont pas pris en compte, contrairement aux suppléants remplaçants sur poste vacant ou congé sans solde.

⁵ Les établissements publics comprennent : le Centre Scientifique de Monaco, le Nouveau Musée National de Monaco, le Centre Hospitalier Princesse Grace (incluant les résidences A Quietüdine et du Cap Fleuri, ainsi que le Centre Rainier III).

Figure 24. Nombre d'entrants et de sortants dans la Fonction publique selon le rattachement administratif entre 2022 et 2023

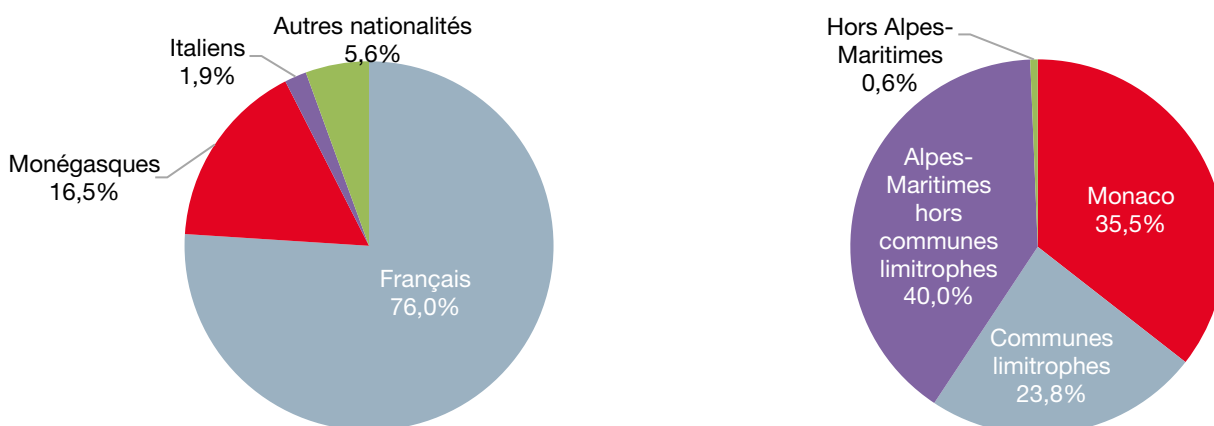


Sources : Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE

À la fin de l'année 2023, après 361 départs et 467 recrutements (392 et 431 respectivement en 2022), la Fonction publique monégasque compte 106 personnes de plus qu'en 2022 (+39 l'année précédente). C'est logiquement dans l'Administration gouvernementale, qui compte le plus d'agents, qu'il y a eu le plus de mouvements sur l'année. Par ailleurs, l'effectif net y a globalement le plus augmenté. L'Administration gouvernementale compte ainsi 65 personnes de plus dans son ensemble par rapport à l'année précédente, y compris 26 au sein du Ministère d'État, 22 au sein du Département des Finances et de l'Économie et 19 au sein du Département de l'Intérieur.

La population des 467 nouveaux entrants dans la Fonction publique est plutôt paritaire (236 femmes et 231 hommes) et âgée de 35,4 ans en moyenne. Environ 68 %, soit 316 de ces nouvelles recrues, ont rejoint l'Administration gouvernementale (dont un peu moins de la moitié au Département de l'Intérieur). La moitié des entrants de 2023 occupe un poste de Catégorie C, la moitié restante étant équitablement répartie entre les Catégories A et B.

Figure 25. Nationalité et lieu de résidence des nouveaux entrants dans la Fonction publique en 2023

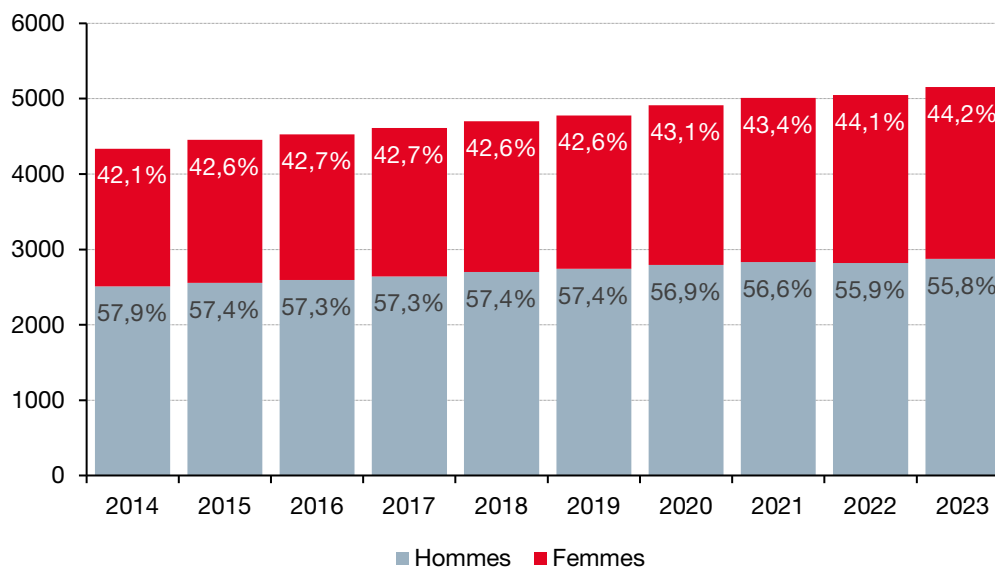


Sources : Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE

Plus des trois quarts des nouveaux entrants dans la Fonction publique sont de nationalité française. Les Monégasques sont au nombre de 77 (soit 16,5 %). Légèrement plus de salariés récemment arrivés résident dans les Alpes-Maritimes hors communes limitrophes qu'à Monaco (40,0 % contre autour de 35,5 %).

3.2. L'effectif de la Fonction publique se féminise et augmente de 18,5 % en dix ans

Figure 26. Évolution décennale de l'effectif de la Fonction publique au global et selon le sexe



Sources : Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE

Entre 2014 et 2023, l'effectif de la Fonction publique, hors Fondations, a crû de +18,5 % et compte ainsi 803 personnes supplémentaires en dix ans. Sur la même période, la population salariée du secteur privé a connu une progression légèrement supérieure en volume (+21,8 %). Contrairement au secteur privé toutefois, la part des femmes dans le secteur public a augmenté sur la décennie, passant de 42,1 % en 2014 à 44,2 % en 2023.

Tableau 12. Variation depuis 2014 de l'effectif de la Fonction publique selon le rattachement administratif et le sexe

	Nombre de personnes supplémentaires 2014-23	Variation 2014-23	Part des femmes var 2014-23 (points de %)
Administration Gouvernementale	597	18,2%	3,0
Département de l'Intérieur	252	14,0%	2,9
Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme	54	7,6%	0,5
Ministère d'Etat	124	55,4%	3,4
Département des Finances et de l'Economie	35	12,3%	1,3
Département des Affaires Sociales et de la Santé	134	76,6%	4,4
Département des Relations Extérieures et de la Coopération	-2	-2,2%	3,7
Commune	109	16,4%	-0,5
Palais Princier	17	8,9%	2,7
Direction des Services Judiciaires	34	25,4%	-4,8
Commissions, Assemblées et Corps constitués	46	79,3%	9,9
Fonctionnaires nommés au sein des Etablissements publics	0	0,0%	11,1
Fondations	n.a.	n.a.	n.a.
Total	803	18,5%	

Note : Les effectifs des Fondations ne sont comptabilisés que depuis 2017.

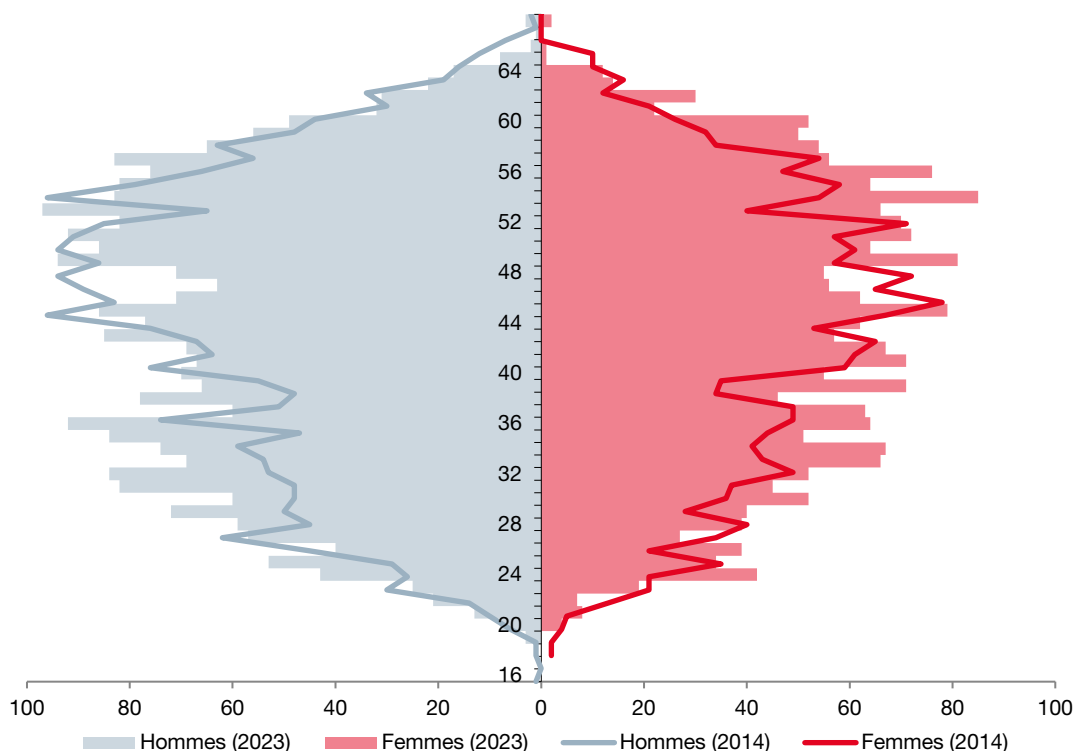
Sources : Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE

Au sein de l'Administration gouvernementale, c'est le Département des Affaires Sociales et de la Santé qui a connu la plus forte hausse, avec +76,6 % de personnel sur la décennie, du fait notamment du rattachement des auxiliaires de vie scolaire précédemment affectés à la Commune dès 2015, et de son renforcement pendant la pandémie du Covid-19. Avec une variation positive de 55,4 %, le Ministère d'État s'est également étoffé entre 2014 et 2023. Les Commissions, Assemblées et Corps constitués compte +79,4 % de travailleurs et la Direction des Services Judiciaires +25,4 %. Enfin, la Commune comprend, tout de même, +16,4 % d'agents de plus sur la période.

Entre 2014 et 2023, la proportion de femmes dans les effectifs de la Fonction publique a augmenté dans l'ensemble des Départements de l'Administration centrale et au sein du Palais Princier. En revanche, elle est en nette recul au sein de la Direction des Services Judiciaires et parmi les Commissions, Assemblées et Corps Constitués.

3.3. L'âge moyen des effectifs reste stable

Figure 27. Pyramide des âges 2014 et 2023 de la Fonction publique



Sources : Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE

En 2023 les salariés de la Fonction publique sont âgés de 43,5 ans en moyenne, soit environ un an de plus que dans le privé. Avec 43,8 ans contre 43,2 pour les hommes, les femmes sont légèrement plus âgées que leurs homologues masculins. L'âge moyen des personnels de la Fonction publique était de 43,4 ans en 2014 et a oscillé autour de 43,5 ans par la suite.

Tableau 13. Évolution de la répartition par tranches d'âge des salariés de la Fonction publique

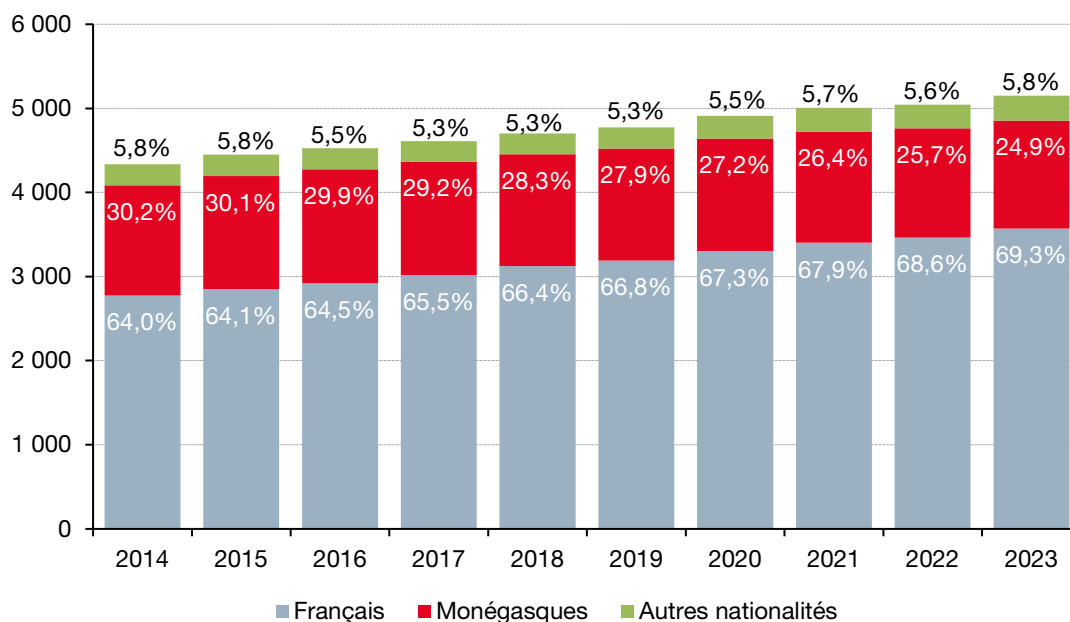
	Part des salariés de la Fonction publique	Var 2014-23 (points de %)
15-24 ans	2,1%	-1,5%
25-34 ans	21,6%	1,8%
35-44 ans	26,3%	-0,7%
45-54 ans	31,0%	-3,0%
55-64 ans	18,3%	3,3%
65 ans et plus	0,7%	0,1%

Sources : Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE

Si cette moyenne a globalement peu varié au cours de la décennie, la structure par âge de la population a été modifiée. La tranche d'âge centrale des 35-54 ans, qui représentait 61,0 % des salariés en 2014, n'en regroupe plus que 57,3 % dix ans plus tard. Parallèlement, la part des 24-35 ans a augmenté sur la période (+1,8 point entre 2014 et 2023), de même que celle des 55 ans et plus (+3,3 points). Ainsi, la forme de la pyramide des âges s'est étendue durant la décennie.

3.4. La part des Monégasques dans la Fonction publique en léger recul depuis dix ans

Figure 28. Évolution décennale de la répartition par nationalité de l'effectif de la Fonction publique



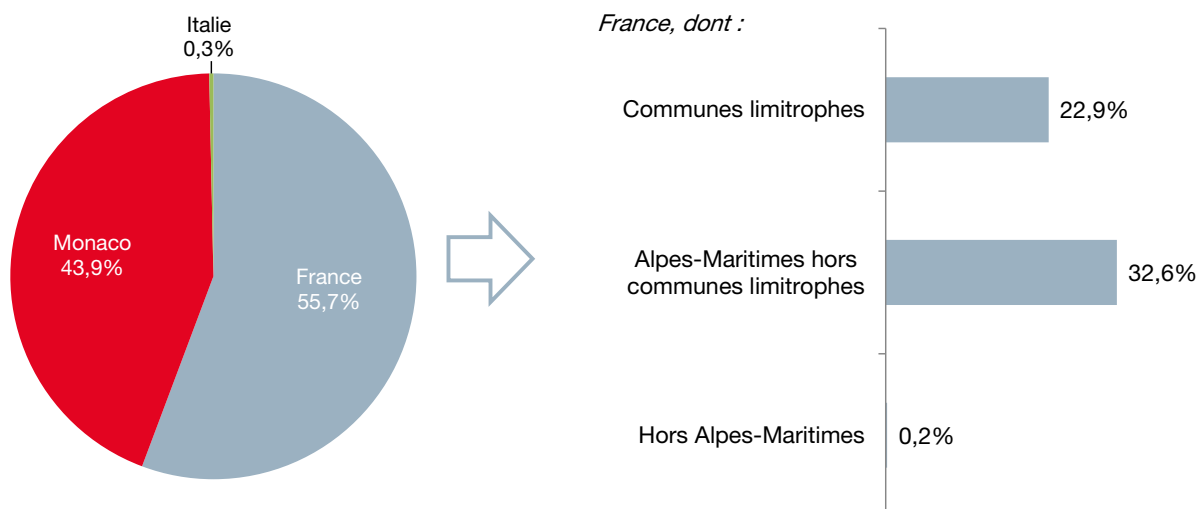
Sources : Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE

En dix ans, la proportion de salariés de nationalité française a régulièrement progressé parmi les travailleurs de la Fonction publique. En effet, le nombre de Français n'a cessé d'augmenter pour atteindre près de 800 personnes supplémentaires en dix ans. Ces derniers représentent quasiment 70 % de l'effectif en 2023 contre 64 % en 2014.

Parallèlement, le nombre de Monégasques est resté relativement constant autour des 1 300 personnes, et leur poids relatif s'est ainsi réduit sur la période : un quart des agents du public sont des nationaux en 2023 contre près d'un tiers dix ans auparavant. Enfin, la faible proportion de salariés ayant une autre nationalité est également stable sur la période, autour de 5,5 % chaque année.

3.5. De plus en plus de pendulaires travaillent dans la Fonction publique

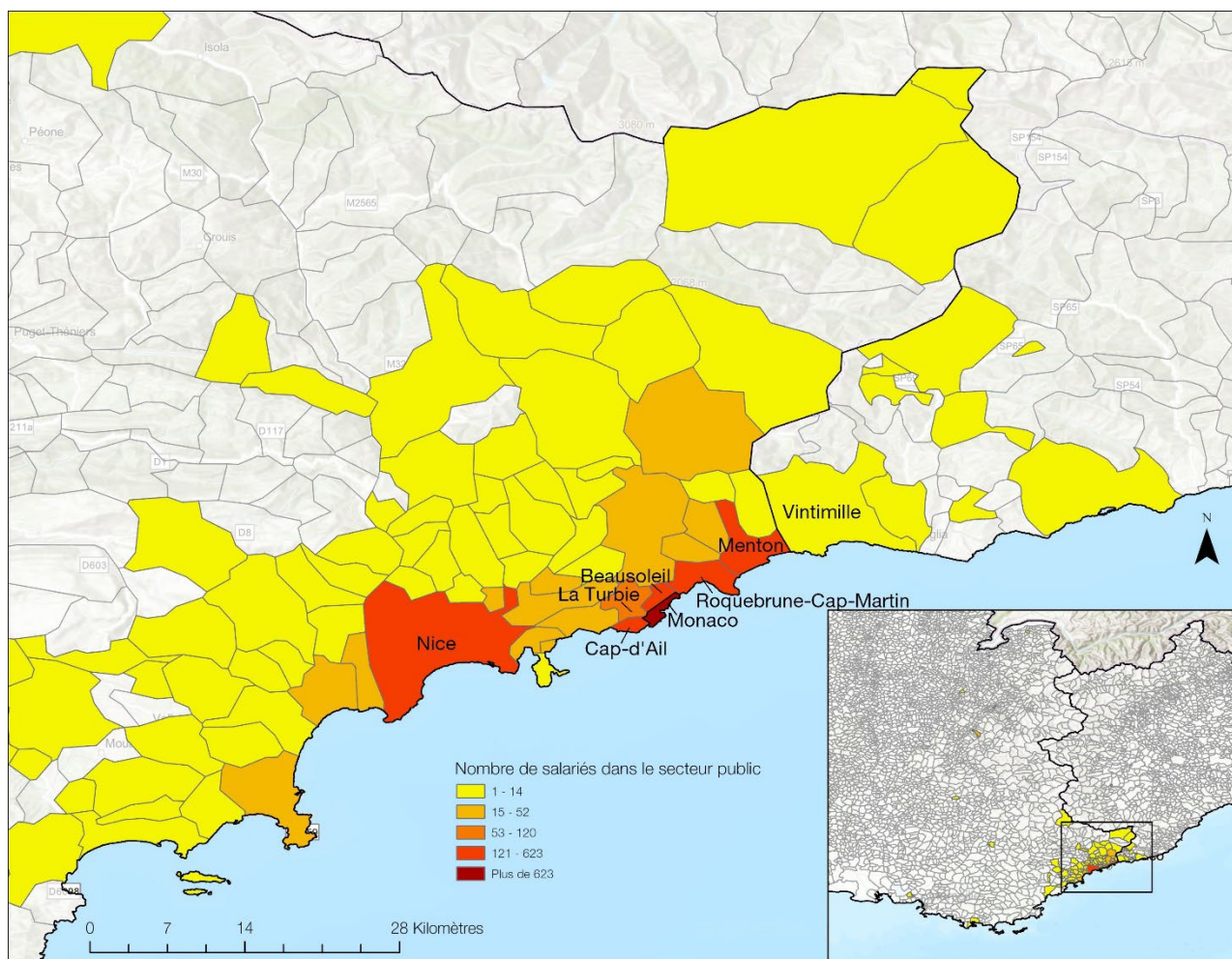
Figure 29. Répartition des salariés de la Fonction publique selon la zone de résidence en 2023



Sources : Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE

Monaco constitue largement la première commune chez les salariés de la Fonction publique, pour 43,9 % d'entre eux en 2023 (soit 2 264 personnes).

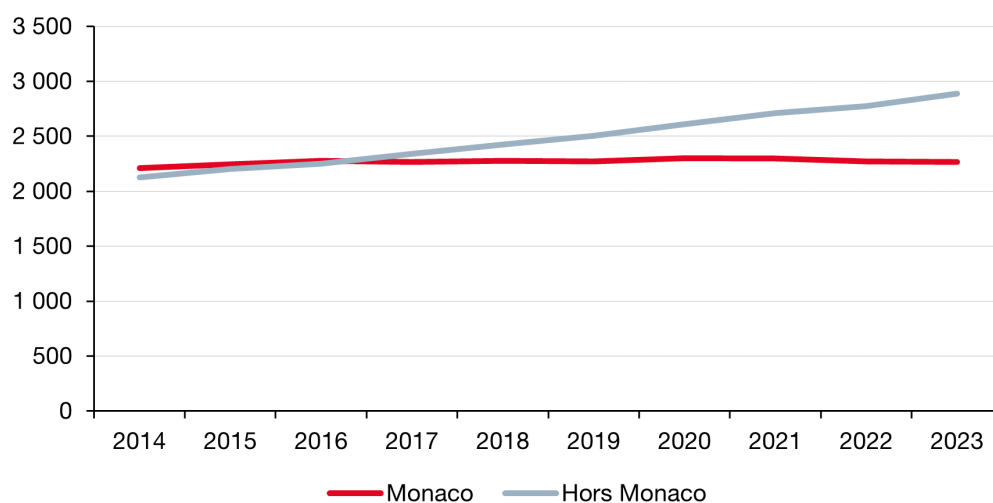
Figure 30. Nombre de salariés de la Fonction publique selon la commune de résidence en 2023



Sources : Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE

Nice et Menton, regroupant respectivement 12,1 % et 8,1 % de l'effectif du secteur public, complètent le podium. Viennent ensuite les communes limitrophes (qui à elles quatre rassemblent 22,9 % des salariés ou encore plus de 1 200 personnes), Roquebrune-Cap-Martin en tête à 7,2 %. Le reste de la population, soit un peu moins de 13 %, réside dans une autre commune que celles citées précédemment.

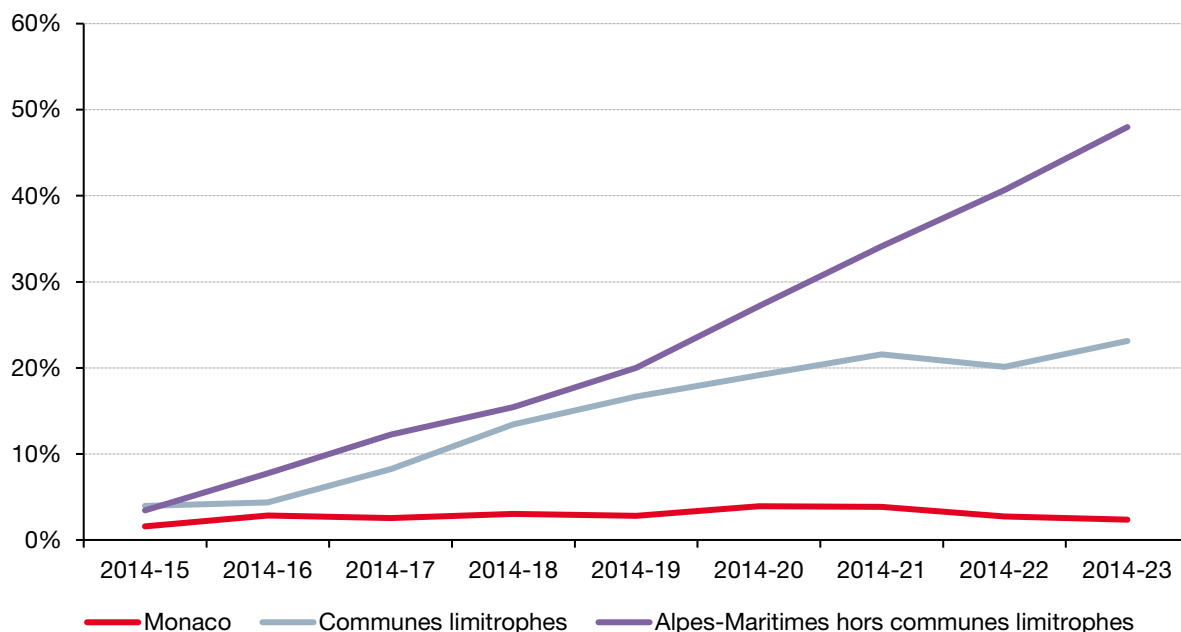
Figure 31. Évolution décennale de l'effectif de la Fonction publique selon la résidence



Sources : Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE

En 2014, les salariés de la Fonction publique résidant à Monaco étaient majoritaires à hauteur de 51,0 %, soit 2 212 personnes. Alors que ce nombre a peu progressé sur dix ans (+2,4 %), l'effectif des pendulaires a quant à lui fortement augmenté sur la période (+36,0 %), passant d'environ 2 100 à près de 2 900 salariés entre 2014 et 2023. Ainsi, les personnels de la Fonction publique qui habitent Monaco ne représentent plus que 43,9 % de la population en 2023.

Figure 32. Variation depuis 2014 de l'effectif de la Fonction publique selon la zone de résidence



Sources : Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE

Parmi les salariés de la Fonction publique qui résident en dehors de la Principauté, ceux des communes limitrophes ont évolué de la même manière que ceux des Alpes-Maritimes hors communes limitrophes jusqu'en 2019 : leur effectif a augmenté respectivement de 16,7 % et de 20,0 % sur la période 2014-2019. À partir de 2020, la progression des personnels habitant au-delà des communes limitrophes a été beaucoup plus dynamique tandis que celle des résidents des communes limitrophes s'est infléchie. En 2023, on compte 48,0 % de salariés vivant dans les Alpes-Maritimes hors communes limitrophes de plus qu'en 2014. Cette variation n'est que de +23,1 % entre 2014 et 2023 pour les salariés habitant dans une commune limitrophe à la Principauté.

4. Employeurs

4.1. Le nombre d'employeurs du secteur privé, stable, s'élève à 6 357 en 2023

La Principauté de Monaco compte 6 357 employeurs dans le secteur privé à la fin de l'année 2023, un nombre strictement identique à celui reporté à la même période en 2022.

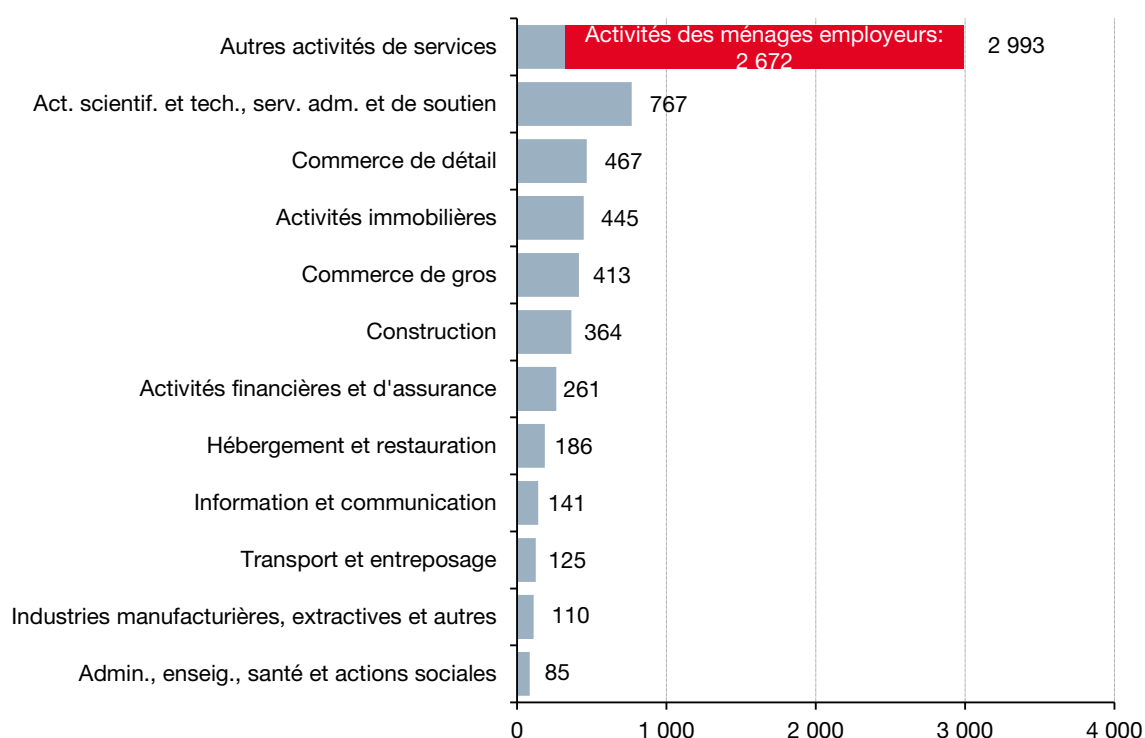
Tableau 14. Nombre d'employeurs du secteur privé et répartition selon la tranche d'effectif salarié en 2023

	Nombre d'entités	Poids	Variation 2022/23
Activités des ménages employeurs ⁶ :	2 672	42,0%	-0,6%
<i>Moins de 5 salariés</i>	2 633	41,4%	-0,9%
<i>5 salariés et plus</i>	39	0,6%	21,9%
Employeurs hors ménages :	3 685	58,0%	0,5%
<i>Moins de 5 salariés</i>	2 108	33,2%	-1,3%
<i>5 à 9 salariés</i>	715	11,2%	3,6%
<i>10 à 49 salariés</i>	676	10,6%	1,0%
<i>50 à 199 salariés</i>	151	2,4%	11,0%
<i>200 salariés et plus</i>	35	0,6%	-7,9%
Total	6 357	100%	0%

Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Les 2 672 ménages embauchant du personnel particulier représentent 42,0 % de l'ensemble des employeurs du secteur privé. Ce type de structure est en légère baisse par rapport à l'année précédente (-0,6 %). 4 741 employeurs, soit un peu moins des trois quarts au global, comptent moins de cinq salariés. Seules 35 entités, correspondant à moins de 1 %, emploient au moins 200 salariés.

Figure 33. Répartition des employeurs du secteur privé selon le GSA en 2023



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

⁶ Sont considérés comme « ménages employeurs » les employeurs des salariés relevant de la sous-classe 97.00Z : *Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique* de la Nomenclature d'activités française. Cette catégorie compte notamment des secrétaires ou comptables particuliers, des femmes de ménages, des infirmiers, des employés de maison, des chauffeurs, des marins etc.

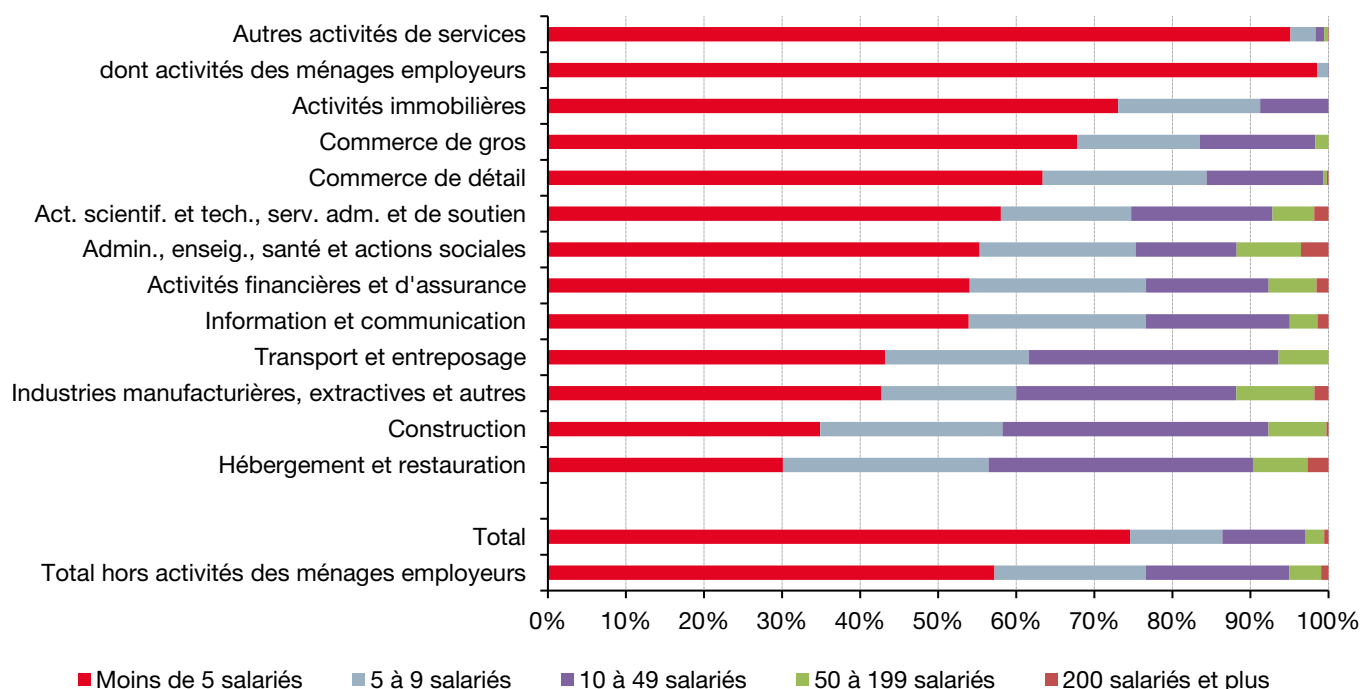
C'est dans les Autres activités de services, qui incluent les activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique, que l'on retrouve le plus grand nombre d'entités (près de 3 000 en tout, soit 47,1 %). Viennent ensuite les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien qui recensent 767 employeurs et qui sont également le premier secteur en termes d'emplois salariés. Entre 2022 et 2023, c'est aussi le GSA dont le nombre d'employeurs est celui qui a le plus augmenté (+18) tandis que les Autres activités de services est celui qui en a perdu le plus (-26).

Tableau 15. Répartition des employeurs du secteur privé selon la tranche de salariés par GSA en 2023

	Moins de 5 salariés	5 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus	Total
Autres activités de services	2 847	96	33	14	3	2 993
<i>dont activités des ménages employeurs</i>	<i>2 633</i>	<i>37</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 672</i>
Act. scientif. et tech., serv. adm. et de soutien	445	128	139	41	14	767
Commerce de détail	296	98	70	2	1	467
Activités immobilières	325	81	39	0	0	445
Commerce de gros	280	65	61	7	0	413
Construction	127	85	124	27	1	364
Activités financières et d'assurance	141	59	41	16	4	261
Hébergement et restauration	56	49	63	13	5	186
Information et communication	76	32	26	5	2	141
Transport et entreposage	54	23	40	8	0	125
Industries manufacturières, extractives et autres	47	19	31	11	2	110
Admin., enseig., santé et actions sociales	47	17	11	7	3	85
Total	4 741	752	678	151	35	6 357
Total hors activité des ménages employeurs	2 108	715	676	151	35	3 685

Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Figure 34. Répartition des employeurs du secteur privé selon la tranche de salariés par GSA en 2023



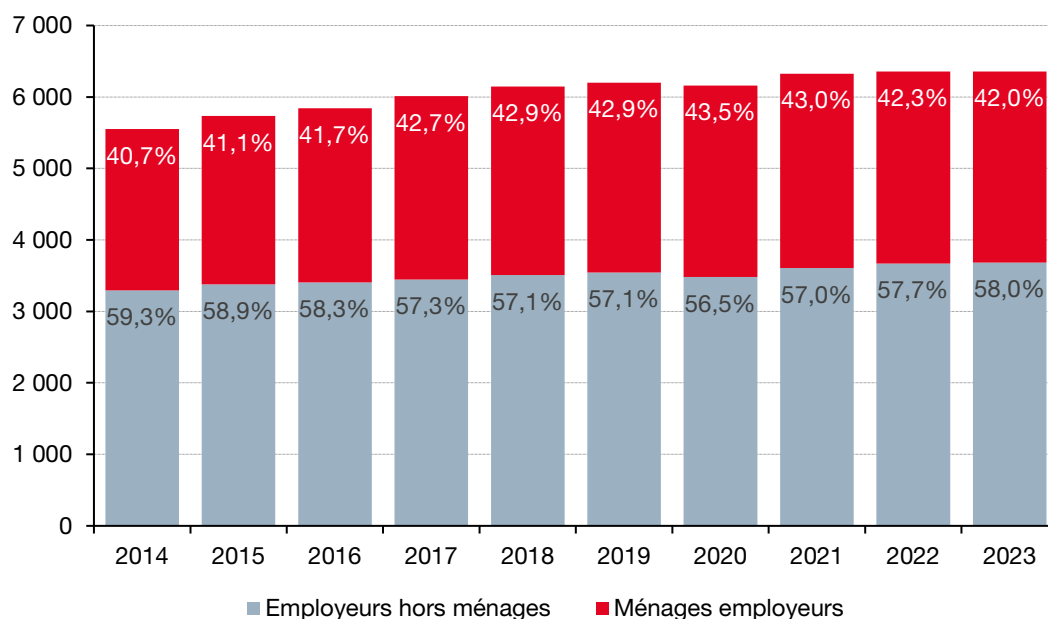
Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

La structure des employeurs diffère nettement en fonction du secteur d'activité. Bien que la taille d'entreprise de moins de 5 salariés reste prépondérante au global et dans tous les GSA hors l'Hébergement et restauration, à fin 2023, la proportion de cette catégorie varie de 34,9 % dans la Construction à 95,1 % dans les Autres activités de services, voire la quasi-totalité (98,5 %) pour les activités des ménages employeurs. C'est au sein de l'Administration, santé et action sociale et de l'Industrie que l'on retrouve les plus grandes structures : 11,8 % des employeurs de ces deux GSA emploient au moins 50 salariés. Dans l'Hébergement et restauration, c'est la

tranche des 10 à 49 salariés qui prédomine (33,9 %). La Construction comporte également plus d'un tiers de ses employeurs dans cette même catégorie (34,1 %).

4.2. Près de 800 employeurs supplémentaires en dix ans

Figure 35. Évolution décennale du nombre d'employeurs du secteur privé



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Le nombre d'employeurs en Principauté qui s'élève à 6 357 en 2022 et 2023 a progressé de 14,5 % en dix ans, ce qui correspond à 804 employeurs supplémentaires. Hormis l'année 2020 qui a vu une baisse d'activité causée par la crise sanitaire, le nombre d'employeurs n'a cessé de croître sur la période 2014 à 2023.

Figure 36. Variation décennale du nombre d'employeurs du secteur privé par GSA

	Variation 2014-23	Nombre d'employeurs supplémentaires 2014-23
Autres activités de services	17.5%	445
<i>dont activités des ménages employeurs</i>	<i>18.3%</i>	<i>414</i>
Act. scientif. et tech., serv. adm. et de soutien	32.5%	188
Activités financières et d'assurance	34.5%	67
Construction	19.3%	59
Commerce de gros	10.1%	38
Information et communication	16.5%	20
Activités immobilières	1.8%	8
Transport et entreposage	5.9%	7
Commerce de détail	0.0%	0
Admin., enseign., santé et actions sociales	-6.6%	-6
Industries manufacturières, extractives et autres	-6.0%	-7
Hébergement et restauration	-7.5%	-15
Total	14.5%	804
Total hors activités des ménages employeurs	11.8%	390

Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Les GSA des Activités financières et d'assurance et celui des Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien ont connu la plus forte hausse d'employeurs en volume depuis 2014 (+34,5 % et +32,5 %, respectivement). L'augmentation la plus forte du nombre d'employeurs en valeur se trouve toutefois dans le GSA des Autres activités de services (+445 employeurs depuis 2014), portée notamment par la hausse des activités des ménages en tant qu'employeurs (+414). Enfin, l'Hébergement et la restauration, l'Industrie, et l'Administration, enseignement, santé et action sociale ont vu leur nombre d'employeurs reculer sur la décennie (-15, -7 et -6, respectivement, depuis 2014).

5. Travailleurs indépendants

5.1. Près de 6 000 travailleurs indépendants à la fin de l'année 2023

Au 31 décembre 2023, le nombre travailleurs indépendants actifs est en hausse, de même que celui de leurs activités.

Tableau 16. Nombre d'activités ouvertes et de travailleurs indépendants en 2023

	Nombre	Variation 2022/23
Travailleurs indépendants	5 948	3,1%
Activités	6 368	3,0%
Ratio activités/TI	1,07	

Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Monaco compte 5 948 travailleurs indépendants actifs pour 6 368 activités ouvertes, soit une augmentation de 3,1 % et 3,0 % respectivement par rapport au 31 décembre 2022. En moyenne, un indépendant occupe 1,07 activité à fin 2023.

Tableau 17. Répartition des types d'activité des travailleurs indépendants en 2023

	Nombre d'activités	Poids	Part occupée par des femmes	Variation 2022/23
Commerce de gros	958	15,0%	23,6%	-0,5%
Autres activités spécialisées (publicité, design, photographie etc.)	916	14,4%	32,4%	9,4%
Conseil de gestion	589	9,2%	27,1%	0,5%
Activités immobilières (yc loueurs en meublé professionnels)	425	6,7%	24,3%	-0,2%
Commerce de détail en magasin	364	5,7%	42,7%	-1,6%
Services administratifs et de soutien	345	5,4%	37,8%	1,5%
Information et communication	330	5,2%	17,0%	6,5%
Arts spectacles et activités récréatives	319	5,0%	31,0%	3,6%
Construction	282	4,4%	15,3%	-1,4%
Médecins et dentistes	243	3,8%	35,1%	8,5%
Hébergement et restauration	201	3,2%	27,4%	4,1%
Architecture ingénierie contrôle	150	2,4%	15,2%	4,2%
Enseignement + administration publique	138	2,2%	48,2%	-2,1%
Autres services personnels	137	2,2%	50,2%	11,4%
Activités juridiques et comptables	110	1,7%	40,2%	2,8%
Taxis	109	1,7%	11,9%	2,8%
Professions paramédicales	102	1,6%	52,0%	4,1%
Coiffure et soins de beauté	99	1,6%	76,8%	2,1%
Commerce de détail hors magasin	93	1,5%	30,3%	-4,1%
Autres	458	7,2%	18,3%	6,8%
Total	6 368	100%	29,3%	3,0%

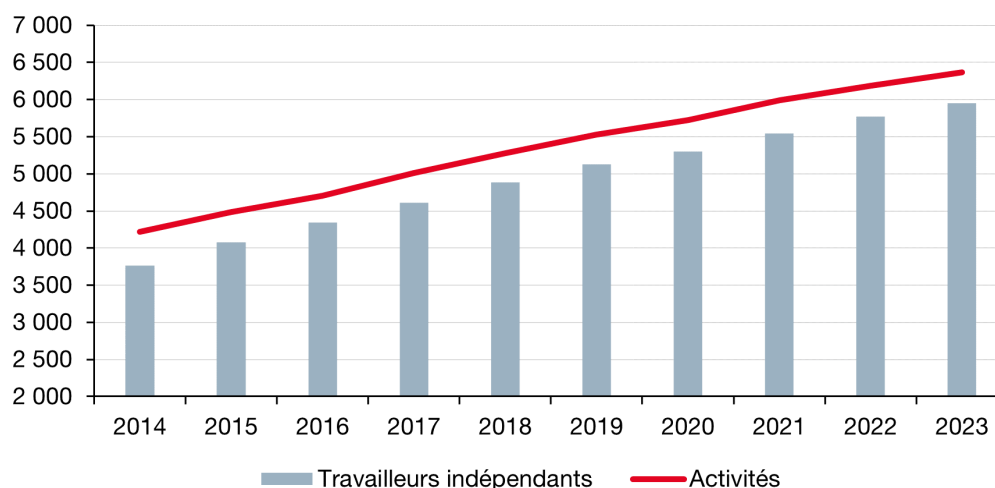
Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Les activités relatives au Commerce de gros, dont le nombre s'élève à un peu moins d'un millier à la fin de l'année 2023, sont les plus nombreuses parmi les travailleurs indépendants (15,0 % de l'ensemble des activités). Viennent ensuite les Autres activités spécialisées (publicité, design, photographie, traduction etc.) puis celles liées au Conseil de gestion, qui représentent respectivement 14,4% et 9,2 %. Parmi ces trois groupes d'activités, qui regroupent près de 40 % de l'ensemble, seules les Autres activités spécialisées ont connu une croissance conséquente par rapport à 2022 (+9,4 %). Les Médecins et dentistes ont connu une croissance similaire sur l'année (+8,5 %).

La population des travailleurs indépendants est majoritairement masculine (à 70,9 %). Seul le groupe Coiffure et soins de beauté apparaît très nettement féminin avec près de 8 activités sur 10 occupées par des femmes. Les activités des Taxis, comme celles d'Architecture, ingénierie contrôle, et les Métiers de bouche sont au contraire presque exclusivement masculines, et comptent plus de 9 hommes sur 10 travailleurs indépendants.

5.2. Près de 2 150 activités indépendantes supplémentaires en dix ans

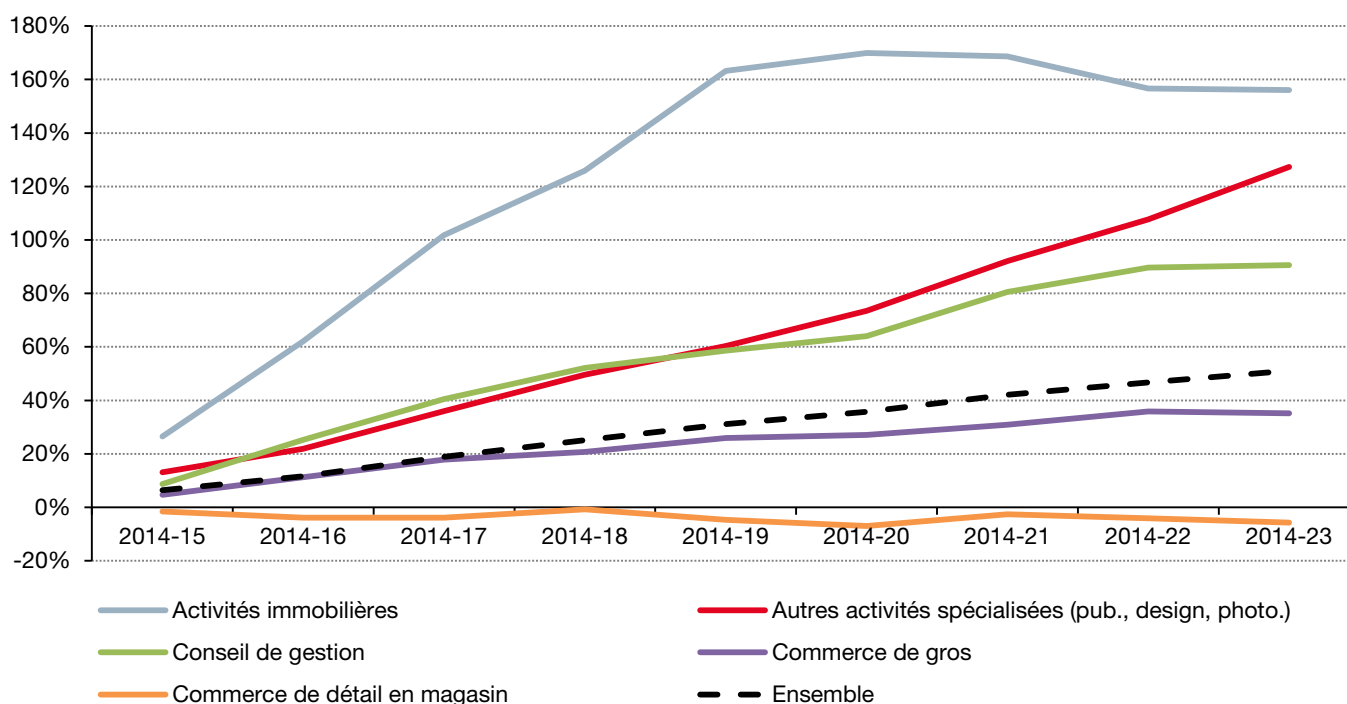
Figure 37. Évolution décennale du nombre de travailleurs indépendants et de leurs activités



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Le nombre de travailleurs indépendants comme celui de leurs activités a régulièrement augmenté depuis 2014. Ainsi, en 2023, on compte près de 2 150 activités et 2 180 travailleurs de plus que dix ans auparavant.

Figure 38. Variation depuis 2014 des cinq premières activités des travailleurs indépendants

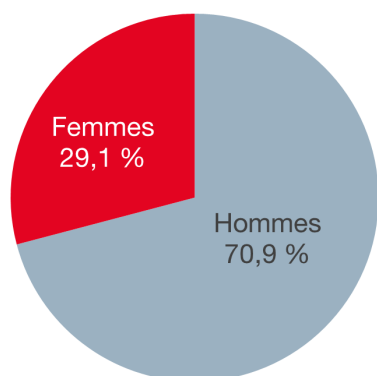


Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Alors que le nombre global d'activités des indépendants a progressé de 51,1 % sur la période 2014-2023, celui du Commerce de gros a connu une évolution légèrement inférieure (+35,1 %, soit près de 250 activités supplémentaires). Comptant plus de 500 activités de plus qu'il y a dix ans, les Autres activités spécialisées des indépendants ont connu la plus importante croissance en valeur. Malgré le repli observé en 2022, les Activités immobilières affichent la plus forte augmentation en volume du nombre d'activités depuis 2014 (+156,0 %, soit près de 260 activités supplémentaires). Seul le Commerce de détail en magasin comptabilise moins d'activités indépendantes en 2023 qu'en 2014 (-5,7 % soit 22 activités en moins).

5.3. Des indépendants majoritairement masculins et quinquagénaires

Figure 39. Répartition des travailleurs indépendants selon le sexe en 2023



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Tableau 18 Évolution de la répartition par tranches d'âge des travailleurs indépendants

	Part 2014	Part 2023
18-24 ans	1,1%	1,6%
25-34 ans	9,0%	10,5%
35-44 ans	22,9%	19,9%
45-54 ans	32,3%	28,1%
55-64 ans	21,9%	26,1%
65 ans et plus	12,7%	13,8%
Ensemble	100%	100%

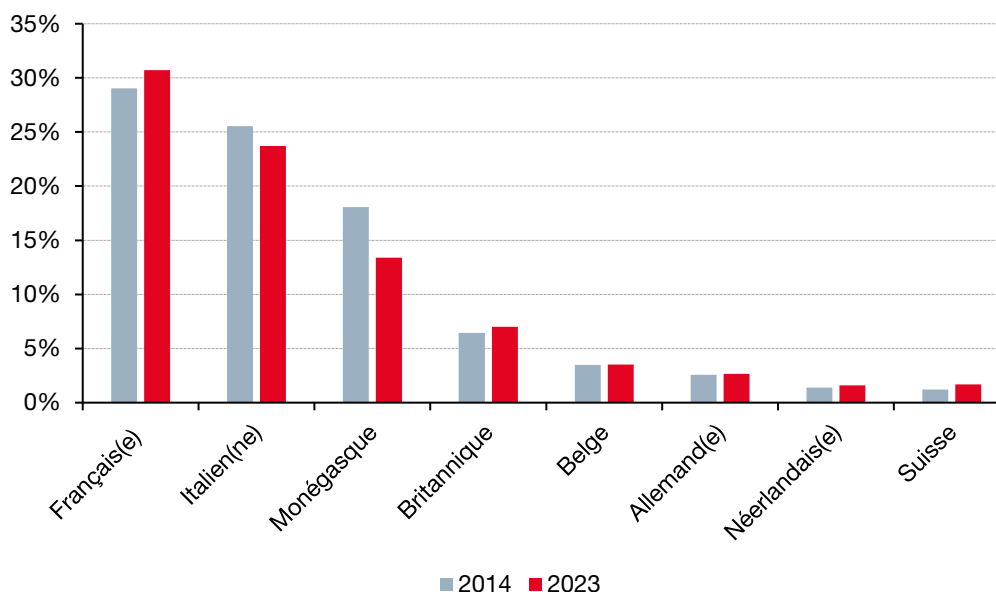
Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

4 217 hommes et 1 731 femmes composent la population des travailleurs indépendants à la fin de l'année 2023, ce qui correspond à une répartition par genre de 70,9 % - 29,1 %. La proportion d'hommes est ainsi supérieure d'environ 10 points à celle des salariés du secteur privé. Si les femmes demeurent très minoritaires parmi les travailleurs indépendants, leur part a légèrement progressé sur la décennie (elles représentaient 27,8 % en 2014).

En 2023, un travailleur indépendant a en moyenne 50,7 ans contre 50,1 ans en 2014. Ainsi, la tranche d'âges des 45-54 ans reste la plus représentée dans cette population (28,1 %).

5.4. Près de 800 travailleurs indépendants Monégasques en 2023

Figure 40. Évolution de la répartition des nationalités les plus représentées parmi les travailleurs indépendants



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Avec 1 825 personnes en 2023 soit un peu plus de 30 %, la nationalité française reste la plus représentée parmi les travailleurs indépendants. Viennent ensuite les Italiens à hauteur de 23,7 % (soit 1 409 travailleurs). Le poids relatif des Monégasques a fortement baissé, passant de 18,1% à 13,4 % en dix ans. En 2023, ils sont au nombre de 795. Le nombre d'activités occupées par des nationaux s'élève à 1 138, ainsi, en moyenne, un travailleur indépendant monégasque occupe 1,43 activité à fin 2023, soit plus qu'au global (1,07). Les Activités immobilières sont les plus nombreuses et représentent 10,2% des activités des Monégasques, suivies par le Commerce de détail en magasin (8,6 %).

Repères méthodologiques

Sources

L'ensemble des statistiques présentées dans cet Observatoire sont issues de sources administratives mises à disposition de l'IMSEE.

Les informations relatives à l'emploi proviennent principalement de deux sources différentes : la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (DRHFFP) pour le secteur public et les Caisses Sociales de Monaco (CSM) pour le secteur privé.

La DRHFFP gère le recrutement, la formation, le suivi et le déroulement de carrière des effectifs de la Fonction publique monégasque (fonctionnaires et agents non titulaires de l'État). L'historique des informations disponibles sur les salariés de la Fonction publique remonte à 2013, à la suite de la refonte du système informatique de gestion des effectifs.

Les CSM étant en charge de gérer les régimes sociaux obligatoires des salariés et des travailleurs indépendants de la Principauté, elles sont la source privilégiée de toutes les données relatives aux salariés et employeurs du secteur privé, ainsi que celles des travailleurs indépendants.

Les informations relatives aux salariés et employeurs du secteur privé sont transmises à l'IMSEE depuis 2012, hormis en ce qui concerne le lieu de résidence qui a pu être remonté depuis 2017. Les données sur les travailleurs indépendants sont disponibles depuis 2013.

En 2022, les données de Caisses sociales de Monaco relatives à l'emploi salarié du secteur privé ont été révisées. Ainsi, les variations et résultats antérieurs à 2022 peuvent différer de ceux des précédentes publications de l'IMSEE.

Les statistiques concernant le télétravail sont fournies par la Direction du Travail, chargée de l'élaboration et de l'application de la législation et réglementation du travail à Monaco.

Définitions

- **Emploi salarié du secteur privé** : un emploi correspond au couple salarié/employeur. Un emploi actif est un emploi pour lequel il aura été déclaré au moins une heure de travail ou un salaire non nul dans la période analysée.
- **Salariés du secteur privé** : un salarié est représenté sous la forme d'un poids correspondant au prorata des heures effectuées chez ses différents employeurs.
- **Salariés de la Fonction publique** : seuls les personnels en activité sont pris en compte, c'est-à-dire les agents en position « actif » (les positions « service détaché » et « disponibilité ou congé sans solde » sont exclues). Les suppléants remplaçant un agent en congé maladie ou maternité ne sont pas pris en compte, contrairement aux suppléants remplaçant sur poste vacant ou congé sans solde.
- **Travailleur indépendant** : sont considérées comme travailleurs indépendants toutes les personnes physiques autorisées à exercer à Monaco une activité professionnelle non salariée (artisanale, industrielle, commerciale, libérale), à l'exception des administrateurs non salariés de Sociétés Anonymes Monégasques. Un travailleur indépendant peut avoir plusieurs activités. De même, une activité peut être tenue par plusieurs travailleurs indépendants.
- **Grand secteur d'activité (GSA)** : les statistiques sectorielles de l'économie monégasque sont étudiées suivant le découpage en Grands Secteurs d'Activité (GSA) défini par l'IMSEE suite à l'adoption de la Nomenclature d'Activités Française (NAF rév. 2, 2008) au 1^{er} janvier 2012. Dans le but d'être au plus proche de la réalité du tissu économique monégasque, douze grands secteurs d'activité, qui forment une agrégation des 88 divisions (niveau 2) de la NAF rév. 2, 2008 ont été retenus.

Observatoire de l'Emploi 2023

Avril 2024

Pour consulter les publications de
l'IMSEE :
imsee.mc/Publications

Pour suivre les actualités de
l'IMSEE :
imsee.mc/Actualites

Pour vous abonner à la newsletter
de l'IMSEE :
imsee.mc/Newsletters

Pour consulter notre page LinkedIn :
linkedin.com/company/imsee

INSTITUT MONÉGASQUE DE LA
STATISTIQUE ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

9 rue du Gabian

98000 MONACO

imsee.mc

